Edition quotidienne Québec, Lundi, 16 Avril 1894 **14e année, No 228**

PRIX DE L'ABONNEMENT

ÉDITION QUOTIDIENNE

Un an	$3 00
Huit mois	2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

L'abonnement est strictement payable d'avance.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an, au comp ance...... $1 00

L'ELECTEUR

JOURNAL DU SOIR

TARIF DES ANNONCES

Première insertion (par ligne)	$0 10
Autres insertions, si publiées tous les jours	0 05
Trois fois par semaine	0 06
Deux fois par semaine	0 07
Avis de naissances, mariages et décès	0 25

Toutes lettres, communications, etc., ayant rapport aux affaires d'administration, devront être adressées : *L'Electeur*, Québec ; et toutes communications concernant la rédaction devront être adressée à ERNEST PACAUD ou ULRIC BARTHE.

ERNES AUD, Editeur-propriétaire BUREAUX : 92 Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec ULRIC BARTHE, Rédacteur

Bibliothèque du Parlement
1 mai 3

L'EL TEUR

Cadeaux c Electeur”

Nous faisons, à nos abonnés, jusqu'à avis contraire, les deux offres suivantes :

1° A toute personnes qui nous envoie le nom d'un nouvel abonné avec $1 en paiement de 4 mois à l'*Electeur* quotidien ou de 1 an à l'*Electeur* hebdomadaire :

Les albums 2, 3 et 4 des VUES DE L'EXPOSITION DE CHICAGO, plus de 150 ravissantes gravures ;—

Ou à son choix l'ATLAS POPULAIRE DU MONDE (plus de 200 mappes et illustrations).

2° A tout abonné payant pour lui-même $2.00 pour 8 mois futurs d'abonnement à l'*Electeur* quotidien :

Les albums 1, 2, 3 et 4 des VUES DE L'EXPOSITION DE CHICAGO (en 220 gravures) ;

Ou à son choix l'ATLAS POPULAIRE DU MONDE.

L'ADMINISTRATION.

QUEBEC, 16 AVRIL 1894

CE QUE L'ON DIT A Ottawa

M. FLYNN SERA FAIT JUGE

Qui le remplacera ?

M. Joncas remplacera-t-il M. Gregory ?

A quand les élections générales ?

LE PARLEMENT FEMININ

NOUVELLES INTÉRESSANTES

(*Dépêche spéciale à* L'ELECTEUR)

Ottawa, 16 avril.

J'ai passé le dimanche ici. Comme ce jour est ennuyeux à Ottawa ! Bien que la population soit à peu près partagée entre catholiques et protestants, la ville n'en a pas moins un cachet puritain très prononcé. Presque tout le monde se tient enfermé pour mieux respecter le sabbat. Les autres circulent avec des figures d'enterrement.

Hier soir j'ai eu cependant la bonne fortune de rencontrer dans la rotonde du Russell un politicien bleu important qui errait comme moi et cherchait des distractions. Nous nous sommes fait des confidences.

Je lui ai dit bien des choses. Pour justifier mon indiscrétion, je l'autorise à en faire autant. Il peut télégraphier mes confidences aux journaux de son parti.

Et d'abord j'ai appris que l'hon. M. Flynn, commissaire des Terres de la Couronne allait être nommé juge pour faire place à l'hon. M. Chapais dont le portefeuille ne paye pas plus maintenant que le *Courrier du Canada*.

Mon interlocuteur m'a assuré du fait de la façon la plus positive.

Mais où sera-t-il nommé, lui ai-je demandé ?

Ne savez-vous pas, me répondit-il, que le gouvernement de Québec a mis en force la loi obligeant le gouvernement fédéral à nommer deux nouveaux juges ?

Mais si le gouvernement de Québec met cette loi en force, il désavoue par là le bill de judicature que M. Casgrain cherche à faire adopter.

C'est vrai, mais M. Casgrain est seul de son avis dans le cabinet. Tous ses collègues voulant être nommés juges, ils ne sont pas anxieux de changer la situation et de diminuer leurs chances.

J'ai aussi appris que M. Joncas, député de Gaspé, aspire à la position d'agent du département de la marine à Québec, occupée aujourd'hui par M. J. U. Gregory.

Celui-ci, dit mon interlocuteur, n'a aucune objection à être mis à la retraite sur une pension de 35 ans de service, mais les amis objectent que Joncas n'a pas toujours été solide et qu'il ne mérite pas une position aussi importante.

Continuant les confidences, je demande à mon ami : Mais, pouvez-vous me dire quand auront lieu les prochaines élections ?

Elles ne sont pas possibles cette année, me répondit-il vivement.

Ne savez-vous pas que le gouverneur a insinué délicatement à sir John qu'il ne pouvait être question d'une dissolution avant la revision des listes électorales. Or ces nouvelles listes ne deviendront en force qu'en décembre prochain. Il est donc certain qu'il y aura encore une session avant les élections. Le gouvernement, n'ayant pu échapper aux questions brulantes du moment par une dissolution, cherchera à tirer de la situation le meilleur parti possible. Il négocie en ce moment avec l'épiscopat catholique pour lui faire accepter un compromis. Il modifiera encore le tarif à la prochaine session dans l'espoir de satisfaire le public.

Il n'y a pas de doute que la perspective d'une autre session avant les élections ne diminue l'intérêt de la session actuelle.

Dans le cours de la même conversation j'ai appris que le gouvernement hésitait sur l'attitude à prendre dans le cas de M. Arthur Turcotte, député de Montmorency, qui serait bientôt mis en accusation pour avoir bénéficié d'un contrat du gouvernement obtenu sous le nom de M. Provost.

Il paraît que M. Turcotte aurait fait donner à M. Provost, son associé, le contrat pour l'approvisionnement d'épiceries à la Citadelle.

Subséquemment, la société Turcotte & Provost aurait été dissoute.

Provost aurait réclamé les bénéfices du contrat, quelque chose comme $1,600. Mais Turcotte aurait prétendu que lui, Provost, n'était qu'un prête-nom, et qu'ayant lui, Turcotte, obtenu le contrat par son influence de député, les profits lui appartenaient.

Il est probable que M. Turcotte, abandonné, résignera et qu'une nouvelle élection aura lieu sous peu à Montmorency.

Un journaliste m'a dit hier que Angers ne possédait pas dans la division qu'il représente au Sénat la qualification requise par la loi, et qu'il sera poursuivi. Je n'ai pu vérifier la chose.

Détail piquant que j'apprends, ce matin, et qui vous intéresse.

La société anglaise de Québec ne voit pas d'un bon œil la formation de cette société de femmes organisée par lady Aberdeen. Les dames françaises arrivèrent de Québec seules ici l'autre jour.

De suite, lady Aberdeen télégraphia à Mme Dunn, l'épouse de votre évêque anglican, pour lui faire part de tout son désespoir, et la priant d'envoyer sans faute des déléguées protestantes.

Mme Dunn réussit à envoyer Mme Love et Mme Gustave Joly de Lotbinière.

A ce propos je puis vous dire que personne ici ne voit d'un bon œil cette association. On n'en comprend pas encore le but.

Votre correspondant était mal informé en vous télégraphiant que le sénateur Pelletier était malade. Il n'a jamais été aussi bien. Il est allé à Québec vendredi et est attendu ici demain matin.

Laurier a été applaudi par les deux côtés de la chambre lorsqu'il a repris son siège après son dernier discours.

Cela ne s'est peut-être jamais vu encore à l'occasion d'un discours politique.

Les conservateurs confessent qu'après avoir entendu M. Laurier faire vibrer si éloquemment jusqu'à présent la note sentimentale, ils ont été fiers de le voir traiter la question de chiffres avec tout autant d'adresse que sir Richard Cartwright.

Vous avez dû remarquer que M. McCarthy n'a pas voté sur la motion de censure de l'opposition, bien que ce soit lui qui ait fait la plus violente dénonciation du tarif.

Il ne faut pas s'étonner de cette abstention. McCarthy est peut-être encore plus éloigné de Laurier qu'il ne l'est de sir John Thompson. C'est un tory dans toute la force du terme. Sir John A. Macdonald, dans les dix dernières années de sa carrière, l'avait désigné au parti comme son successeur.

Pour garder la haute main sur nos affaires, sir Charles Tupper a réussi à l'écarter et à installer sir John Thompson à la direction.

McCarthy a juré de se venger, et il se vengera. Il harcellera le gouvernement jusqu'à ce qu'il ait atteint son but. Si, d'ici aux prochaines élections, le parti ne lui a pas donné ce qu'il convoite, il le brisera par la division des forces tories qu'il opèrera dans Ontario. Il se relèvera alors sur les ruines du parti comme chef de l'opposition conservatrice et poursuivra contre M. Laurier sa campagne anti-française et anti-catholique dans le but de le supplanter comme premier ministre.

Notez ce que je vous dis là, et vous me direz plus tard si j'ai bien jugé la situation.

Nos prétentions entièrement corroborées

Nous avons exposé, vendredi dernier, les diverses phases du changement d'attitude des conservateurs de cette province sur la question des écoles.

Samedi, nous demandions à ceux-ci comment ils pouvaient avoir ainsi été amenés à désarmer complètement en moins de deux mois. Il fallait pour cela de graves raisons. Nous demandions aux conservateurs s'ils avaient obtenu des concessions et quelles étaient ces concessions.

La dépêche publiée dans le *Chronicle* de ce matin répond catégoriquement à cette question :

Winnipeg, 14 avril—Le lieutenant-gouverneur Mackintosh, des Territoires, vient de passer ici en route pour Regina, retour d'Ottawa. Le correspondant du *Star* a eu un entretien avec Son Honneur au sujet des motifs de son voyage à la capitale.

A propos de la question des écoles, il s'est ainsi exprimé :

“ Je suis en position de déclarer *d'une manière autorisée* que les dépêches de journaux venues de l'Est, portant que le premier-ministre Haultain a promis de faire des concessions aux catholiques romains du Nord-ouest, *sont absolument dénuées de fondement*. M. Haultain n'a fait aucune concession, et qui plus est, *on ne lui en a pas même demandé*.”

Nous ne nous arrêterons pas à qualifier cet extraordinaire langage dans la bouche d'un lieutenant-gouverneur soi-disant constitutionnel.

Il nous suffit de constater que ces déclarations officielles, venant du chef de l'Exécutif des Territoires, mettent à néant la dernière excuse dont les bleus couvraient jusqu'ici leur honteuse volte-face.

Nous le répétons : les conservateurs n'ont pas le droit de jouer ainsi avec l'honneur national, et ils devraient reprendre le mouvement qu'ils avaient lancé il y a deux mois.

Le Parlement siège. C'est le temps d'agir.

LA DELIVRANCE

Enfin, la débâcle est complète entre Québec et Montréal.

Il reste encore sur quelques points des banquises que les prochaines marées emporteront à la mer.

La semaine qui commence ne se terminera donc pas sans que l'on entende le sifflet des vapeurs et que nous voyions entrer dans notre port les majestueux bateaux de la compagnie du Richelieu.

C'est une véritable délivrance pour Québec.

L'ouverture de la navigation ramène en effet la vie dans notre port, stimule les affaires, apporte de l'ouvrage aux classes pauvres et fait tomber les tarifs onéreux d'hiver sur les chemins de fer.

La navigation s'ouvre bien plus tôt cette année que les années précédentes.

Actualités

Le temps se réchauffe sensiblement d'un jour à l'autre, et nous jouissons d'une température sèche et ensoleillée depuis une semaine.

Minimum du thermomètre la nuit dernière : 22° F., à 9 h. 40° ; à 11 h. 45°.

L'Electeur sera publié à 6 pages demain.

Le paquebot-poste *Numidian* est arrivé hier avec 52 passagers de première, 80 de seconde et 362 d'entrepont.

Le courrier d'Europe sera distribué cet après-midi au bureau de poste de cette ville.

Le *Parisian* n'est parti qu'hier d'Halifax au lieu de samedi, ayant été retardé par une tempête en venant de Portland.

Notes personnelles :

Mme Sewell, Mlle Sewell et Mlle Eiline White s'embarqueront à Liverpool le 7 mai pour revenir à Québec.

La famille Kane est en ce moment à Paris.

Il nous fait plaisir d'apprendre que le capt. Eward, le lieut. Sutton et le lieut. March, bien connus à Québec, ont subi avec grand succès leurs examens à l'école militaire de Kingston.

M. et madame N. K. Connolly sont allés à Toronto.

Le Dr Montizambert est arrivé à Québec en route pour la Grosse-Isle où il va ouvrir la quarantaine.

Notre vieux concitoyen M. A. J. Maxham est malade.

La Reine Victoria quitte Florence aujourd'hui pour Cobourg, où elle va assister au mariage du Duc de Hesse et de la princesse Victoria de Saxe-Cobourg, qui aura lieu jeudi.

Une demoiselle Pollard vient d'obtenir du jury à Washington, un verdict de $15,000 contre le sénateur Breckenridge pour rupture de promesse de mariage.

Notre ami M. Elzéar Pouliot, avocat, qui a passé l'hiver en cette ville, retourne aujourd'hui à la Rivière-du-Loup, où il va se remettre à l'exercice de sa profession.

L'Electeur figurera parmi les journaux exposés à l'Exposition Internationale de journalisme qui s'ouvrira à Milan le 1er mai et durera jusqu'à la fin d'octobre.

Les voyageurs canadiens qui passeront par là pourront avoir ainsi des nouvelles de Québec en demandant notre journal.

Le tarif des avocats tel qu'amendé vient d'être distribué.

Le barreau a bien fait de diminuer ses charges.

Les hostilités sont reprises de plus belle au Brésil.

Paris, 15 avril.—On croit que les élections présidentielles auront lieu le 2 novembre prochain. Plusieurs candidats ont annoncé leur intention de remplacer M. Carnot qui, pour des raisons de santé, refuse de se présenter à la réélection.

L'empereur Guillaume vient de rendre à l'empereur François-Joseph la visite que celui-ci lui avait faite, le mois dernier, à Abazzia. On en profite pour faire de nouvelles conjectures sur les motifs de ces deux visites impériales.

Le premier des motifs imaginés par les nouvellistes est que Guillaume et François-Joseph veulent s'entendre sur le désarmement européen.

On télégraphie de Queenstown, 14.—Le *Lucania*, parti de New-York le 7 avril en route pour Liverpool, est arrivé ici hier matin.

Le voyage a été accompli en 5 jours, 13 heures et 40 minutes.

On télégraphie de Sioux City, Iowa, 14 avril—Il y a quelques jours, la jeune fille de J. Luckish, de Cresco, âgée de 15 ans, se fit mettre sous l'influence du chloroforme pour se faire extraire une dent.

Le lendemain matin on la trouva morte dans son lit. Le lendemain elle était enterrée.

Deux ou trois jours plus tard, quelques amis de la famille, pensant que la jeune fille avait été inhumée trop vite, obtinrent la permission d'ouvrir la tombe. Ils s'aperçurent avec horreur que la malheureuse enfant avait été enterrée vivante.

La glace du couvercle était brisée. Que de contorsions l'infortunée avait faites ! Les poignets étaient tout sanglants, portant la trace de ses dents. Elle s'était aussi arraché les cheveux.

La face était tournée vers le fond du cercueil.

Inutile de peindre le désespoir des parents.

Voici comment la *Minerve* apprécie la plaidoirie de notre ami M. Geoffrion dans la cause du *Canada-Revue contre* Mgr Fabre :

“ Le vigoureux réquisitoire de M. Geoffrion a été suivi avec un intérêt toujours croissant par le juge, et la foule, en plusieurs circonstances, a donné des signes d'approbation aux dissertations toujours claires et saisissantes du savant légiste.

“ M. Geoffrion est d'ordinaire très calme. Il cause plutôt qu'il ne discute. Mais quand il s'est bien pénétré de son sujet, quand les idées se pressent dans son intelligence, alors il s'échauffe, s'emporte dans des mouvements oratoires. Sa voix prend de l'ampleur, sa parole est facile, son geste tranchant.

“ C'est alors que se déploie la science du jurisconsulte, et que, d'un pied ferme, d'un regard assuré, il monte sur les hauteurs du droit, de la justice, pour y proclamer et défendre les véritables principes, base de toute société bien constituée.

“ M. Geoffrion s'est montré digne du rang qu'il occupe dans le barreau par sa science. Il a aussi reçu de nombreuses félicitations. Son plaidoyer restera dans les fastes judiciaires comme un monument.

On interrogeait l'autre jour en Cour d'Assises un officier de douane.

M. Fitzpatrick demande au témoin.—A quelle distance vous étaient les officiers ?

M. Martineau. — Je ne regarde qu'en avant, mais pas en arrière.

M. Fitzpatrick.—Cette expression va devenir légendaire ! (Rires).

Le *Courrier du Canada* ne regrette-il pas maintenant d'avoir donné comme un trait de génie ce mot stupide de M. Angers ?

On télégraphie de Londres, 14 :

Le *Daily News* dit que la position rendue vacante par la mort du baron Bowen, Lord des Appels Ordinaires, sera offerte à sir Chs Russell, actuellement procureur-général, qui sera lui-même remplacé comme solliciteur-général par M. R. T. Reed.

Notre confrère du *Monde* nous adresse ce qui suit :

“ Comme tout le monde le prévoyait, rien n'est resté debout de la rumeur de l'*Electeur*, que l'hon. M. Ouimet ou un de ses collègues était l'instigateur d'une conspiration contre Mgr Taché. La *Presse* a déjà fait son devoir en déclarant que le ministre des Travaux publics n'était pour rien dans cette affaire qui a donné le jour à un canard sans ailes ; l'*Electeur* devrait à son tour rétablir les faits. On est toujours absous de s'être trompé quand on répare loyalement et complètement.”

Nous ne pouvons déclarer à nos lecteurs que les faits rapportés par notre correspondant sont faux, parce que nous sommes plus convaincus que jamais qu'ils sont exacts.

Quant à la dénégation de M. Ouimet adressée à la *Presse*, elle était dès le lendemain signalée à nos lecteurs.

Qu'il y ait conspiration pour contraindre Mgr Taché à accepter un nouvel appel, cela ne souffre pas de doute.

Seulement, comme c'est un procédé honteux, tout le monde se défend d'y participer.

Faut-il s'en étonner ?

Dernières Dépêches

Derniers bulletins de la débâcle

Portneuf, 16 avril, 10 h. matin.—La glace tient encore, mais n'a plus de consistance et est toute trouée. On s'attend à la voir partir dans le cours de la journée.

Trois-Rivières, 16, 10 h—La glace du Lac St-Pierre passe sans interruption depuis samedi soir.

Nouvelles de Montréal

(De notre correspondant régulier)

Montréal, 16 avril.

La *Presse* dit que M. McCarthy joue au Canada le rôle tenu récemment en France par le général Boulanger.

—Les nombreux amis de M. Henry Hogan, le populaire propriétaire du Saint-Lawrence Hall, lui ont offert un banquet, samedi soir, à l'occasion du 73ème anniversaire de sa naissance.

—La navigation cette année s'est ouverte ici onze jours plus tôt que l'année dernière.

—L'hon. M. Mercier donnera prochainement une conférence devant les différentes associations de charpentiers-menuisiers de cette ville. Il fera l'histoire de cette industrie ville comme le monde.

—Notre Corporation se propose de faire construire des chalets de nécessité ou cabinets d'aisance dans diverses parties de la ville tout comme à Paris.

—On croit que l'inauguration du monument de Maisonneuve aura lieu le 24 mai.

DEMANDE

Une compagnie d'assurance sur la vie dont les affaires sont très prospères demande un homme stable et d'expérience pour la représenter dans la cité de Québec et les districts adjacents. Doit être lui-même bon solliciteur et capable de diriger des sous-agents.

Conditions libérales.

S'adresser ; A. P. O. Box 556
Montréal.

10 a—3f.

DEMANDE D'INSTITUTRICES. — La municipalité de La Patrie, comté de Compton, demande des institutrices. S'adresser à CHS. F. X. PREVOST, Sec.-Très.
2 avril.—1mo

VENTE A L'ENCAN
G. R. GRENIER & CIE

Dans l'affaire de
Arsène Côté, marchand,
St-Fabien, comté de Rimouski
Failli.

Avis est par le présent donné que Mercredi, le 18 avril courant à 11 h. a.m. sera vendu par enchère publique au bureau des curateurs soussignés le fonds de commerce de cette succession comme suit :

Fonds de commerce	$3,250.96
Ameublement du magasin	49.75
	$3,300.71

La vente se fera pour le tout “en bloc” à tant dans la piastre.

L'inventaire est visible à notre bureau et le stock pourra être examiné au magasin du failli à St-Fabien depuis cette date jusqu'à celle de la vente.

Condition de paiement “comptant.”

LEFAIVRE & TASCHEREAU,
Curateurs,
43 rue St-Pierre, Québec.

G. R. GRENIER & CIE,
Encanteurs,
125 rue St-Pierre, Basse-Ville.
11 a.—6f.

VENTE
JEUDI, 19 AVRIL 1894
SERA VENDU

A LA FOLLE ENCHERE, A LA RIVIERE DU LOUP, A 2 H P. M., LE YACHT DE 1er CLASSE DE FEU M. L. NIL PAQUET.

2 canots, voiles, cousins & agrès
FRASERVILLE, P. Q.

Pour autres informations, s'adresser à
Richard Duguay
Rivière du Loup.

10 a—1s.

VENTE A L'ENCAN
PAR LS. DECHENE

Dans l'affaire de D. Guay & Cie, tanneurs et manufacturiers de chaussures, de Québec, faillis.

AVIS est par le présent donné que lundi le 30 avril 1894, à 11 h. a. m., à mon bureau No 75 rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec, on procèdera à la vente par enchère publique des immeubles suivants dépendant de cette succession comme suit :

A—Les lots numéros douze cent quatre-vingts (1280), douze cent quatre-vingt-un (1281), et douze cent quatre-vingt-deux (1282), du cadastre officiel pour le quartier Jacques-Cartier de la cité de Québec, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

B—Les lots numéros onze cent quatre-vingt-douze (1192), et onze cent quatre-vingt-treize (1193) du cadastre officiel pour le quartier Jacques-Cartier de la cité de cité de Québec, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Ces immeubles seront vendus en deux items ainsi que mentionnés.

Conditions de paiement : comptant.

Pour autres informations, s'adresser au curateur

NAP. MATTE, curateur,
75 rue St-Piere.

Ls. DECHENE,
Encanteur,
Québec, 13 avril 1894.

VENTE A L'ENCAN
PAR LS DESCHENES

Dans l'affaire de D. Guay & Cie, tanneurs et manufacturiers de chaussures, Québec, faillis.

AVIS est par le présent donné que lundi, le 23 avril 1894, à 11 heures a. m., à l'établissement des faillis, No 571 rue St-Vallier, St-Roch, Québec, on procèdera à la vente à l'enchère de l'actif de cette succession comme suit :

A—Stock de chaussures manufacturées et non manufacturées, formes, dagues, etc., etc.	$10,743 04	
Stock de cuirs	1,447 13	
Roulant	679 75	
Ameublement	200 30	
Machineries	5,353 50	
		$18,423 72
B—Crédits d'après liste		4,398 20
		$22,821 92

La vente se fera pour chaque item séparément et “en bloc” à tant dans la piastre sur les chiffres mentionnés à l'inventaire.

Chaque enchérisseur sur l'un ou l'autre item devra déposer $400.00 entre les mains du curateur comme garantie.

Le stock sera visible à l'établissement des faillis, No 571 rue St-Vallier, du 18 au 21 courant.

L'inventaire et la liste des crédits pourront être examinés à mon bureau.

Conditions de paiement : comptant.

Vente à 11 heures a. m., à la date et aux lieux ci-haut mentionnés.

LS DESCHÊNES, Encanteur.
NAP. MATTE, Curateur,
Québec, 13 avril 1894. 75 rue St-Pierre.

Vente a l'encan
PAR LS DESCHÊNES

Vente considérable de tout le mobilier du CLUB BELVÉDÈRE, Grande Allée,

J'ai reçu instruction des intéressés de vendre par encan au Club Belvédère, grande Allée

MERCREDI LE 18 COURANT

tout le mobilier contenu dans l'établissement à savoir :

Salon : 2 magnifiques sets de salon en brocatelle, tapis de Bruxelles, table de centre, glace anglaise, lampes, peintures à l'huile, rideaux et pôles, *spring blinds*, etc.

Salle à dîner ; Tapis, table à diner, chaises, étagères, tables de fantaisie, sideboard, rideaux et pôles, cadres, etc, etc.

Cuisine : Poêle à 3 ponts, poêle de cuisine, ustensiles, vaisselle, prélart, 2 glacières (refrigerator), etc.

Chambres.—Tables à carte, set de salon en crin, lustres, miroirs, rideaux et pôles, prélart, canapés, sets de chambres à coucher, couchettes en fer, poêle à charbon, chiffonniers, “pigeon-hole”, etc., etc.

Aussi : Un magnifique piano cottage.

Les effets étant en trop grande quantité, nous nous sommes contentés d'en énumérer que quelques-uns.

Le tout sera visible mardi le 17 courant, de 2 à 5 heures p. m.

Nous attirons spécialement l'attention des acheteurs sur la vente ci-dessus qui sera une des plus considérables de l'année.

L. DÉSCHENES,
Encanteur.
75 rue St-Pierre, Québec.

13—4fs

Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette, grande bouteille, 35c chez Livernois.

CAMPHRE ANGLAIS Premiere qualite
67 Cts PAR LIVRE

BOULES DE CARBONE (Moth Balls)
11 CTS PAR LIVRE
Une livre contient environ 140 Boules de Carbone

Chez J. E. Livernois

Les commandes sont livrées à domicile sans charge extra.

COMPAGNIE CHINIC
Marchands Quincailliers
QUEBEC
SPECIALITE D'ARTICLES
De BEURRERIES et de FROMAGERIES

Présure de Michell, en cruches et en quarts, couleur à fromage de haute marque, Coton de toutes espèces, fournitures de boîtes, bois et broquettes, moules à fromage, Couteaux et machines à caillé de McPherson.

Sondes à fromage, thermomètres de tous genres, Eprouvettes à lait et autres, verres gradués et à mesurer, balances de toutes espèces, Planchettes scaleboards).

Couleur à beurre, Sels à beurre et à fromage de Higgins et Ashton, Rondelles en coton ou en parchemin, Bassins à égouter et ordinaires, machines centrifuges, bouilloires.

—ET GENERALEMENT—

Tous les articles quelconques nécessaires à la fabrication des beurres et des fromages. 4 a.—

AVIS

La pharmacie Brunet & Cie vend toutes les préparations pharmaceutiques et autres annoncées dans ce journal aux conditions et aux prix que l'on indique.

W. BRUNET & CIE
Pharmaciens
ST-ROCH, QUEBEC

Ouverture de Modes
SAMEDI 7 AVRIL

AVANT de prendre possession des prémisses maintenant occupées par MM. H. & O. Gagnon, M. Wm. Michaud, autrefois de la maison Fortin & Michaud, ouvrira un département de modes au No 56 1/2 rue St-Joseph Saint-Roch.

Chapeaux de femmes, Rubans, Fleurs, Plumes, etc

Ce département sera sous l'habile direction de

Mlle Malvina Drolet

Une : visite : est : respectueusement : sollicitée

56½ RUE ST-JOSEPH
(Porte voisine du club Vendôme)

6 avril—1m.

ANCIEN MAGASIN REOUVERT

NOUVEAUX PROPRIETAIRES

ANCIEN POSTE DU SYNDICAT DE QUEBEC
207 RUE SAINT-JOSEPH
(VIS-A-VIS LE COUVENT)

Maintenant ROBITAILLE, FRERE & Cie

Sera ouvert au public
SAMEDI, 14 AVRIL COURANT

DEMANGEAISON DE LA PEAU
EN TROIS APPLICATIONS
LA POMMADE SOLARE

Guérit les démangeaisons de la peau, même les plus accentuées

En vente partout. Prix 50c la boite. Dépôt général à la
PHARMACIE LARUE
Coin des rues St-Joseph et de l'Eglise, St-Roch, Québec
13 sept.—1an 3f.p.s.

NOUS OFFRONS

Pour quelques jours seulement un lot d'indienne sateen valant 25c pour 15c

Un lot de Piqué blanc valant 12c pour 7c

—AUSSI—

Un assortiment complet de Flanellettes dans les plus nouveaux patrons à des prix défiant toute compétition

N'oubliez pas notre job de chemises blanches non repassées valant $1.10 pour 75c.

TELEPHONE 145 UN SEUL PRIX

F. SIMARD, No 137, Rue St-Joseph, St-Roch

AVIS A NOS ABONNES DES ETATS-UNIS

Nous avons, le 13 février dernier, donné l'avis que voici :

"M. Jules D'Amour, de Lowell, Mass., qui a été pendant longtemps l'agent de l'" Electeur, " a cessé d'agir comme tel. "

Nous ne pouvons reconnaître aucun paiement fait à M. D'Amour depuis cette date.

L'ADMINISTRATION.

Tribune libre

A M. le rédacteur de l'*Electeur*,

Réponse à son écrit du 9 avril 1894 intitulé " La navigation fluviale et le commerce de bois ".

Tous les intéressés dans le commerce de bois et dans la navigation demandent ardemment la construction d'un quai à eau profonde à la Pointe-au-Père, parce que cet endroit offre les plus grands avantages et pour le bois, les malles et les passagers.

D'après M. l'ingénieur en chef, un quai à Rimouski devrait avoir 4,600 pieds pour arriver à 15 pieds d'eau à marée basse, tandis que d'après les plans d'experts officiels un quai à la Pointe au Père de 600 pieds arriverait à 19.6 pieds et 6 pouces, c'est loin de 30 pieds de profondeur à Rimouski comme le prétend le correspondant de l'*Electeur*.

Tous les hommes compétents sont d'opinion que le creusage dont parle le correspondant serait inutile, parce qu'il faudrait recommencer tous les ans, puisque le sable poussé par le courant emplirait le bassin dont il est question.

Veuillez, M. le rédacteur, relire le pamphlet que je vous adresse et voir en particulier l requête qui recommande le quai à la Pointe-au-Père pour faciliter le commerce de bois qui pourrait être facilement embarqué à cet endroit.

Devant les raisons données par tous les hommes compétents et influents de Montréal, Québec et même de Rimouski, comme le prouve la requête signée par tous les citoyens de la ville de Rimouski, le 27 du mois d'avril 1892, il ne devrait y avoir maintenant qu'une seule voix pour recommander les travaux à la Pointe-au-Père.

Les journaux français et anglais de Québec, Montréal, Toronto sont tous en faveur d'un quai à la Pointe-au-Père. Veuillez voir le *Chronicle* de Québec, du 31 mars, la *Gazette* de Montréal, du 23 de mars, le *Herald* de Montréal, du 31 mars, le *Monetary Times*, de Toronto, 6 avril, le *Toronto World*, du 7 avril, et différents autres articles de la *Presse*, la *Minerve*, etc.

Alors, vous verrez que tous ces journaux sont unanimes à recommander la Pointe-au-Père pour la construction d'un quai à eau profonde.

ERNEST PACAUD, ECR,
Rédacteur et propriétaire de l'*Electeur*.

Cher monsieur,

Dans un article paru le 11 avril courant, dans l'*Electeur*, intitulé : " *Spéculation indigne d'un gouvernement,* " vous paraissez surpris que le gouvernement ait ordonné la collection des arrérages de rente dans la seigneurie de la Vacherie à St-Roch de Québec.

Vous semblez croire qu'il n'y a que le présent gouvernement qui réclame ces arrérages et qui offre une remise pour engager les censitaires à s'acquitter.

On vous a certainement induit en erreur à ce sujet, car surtout depuis la Confédération, tous les gouvernements, quelle qu'ait été leur politique, ont cherché à différentes reprises à régler cette question des arrérages de rentes dans les seigneuries de la Couronne, et ont offert aux censitaires, des remises soit d'un quart, d'un tiers, ou d'une demie. Le gouvernement actuel ne fait donc rien autre chose que ce que ses devanciers ont fait.

L'hon. M. Flynn, le commissaire des Terres actuel, ne fait que mettre à effet dans le moment les instructions données à l'agent des Biens des Jésuites, par feu l'hon. Duhamel en 1891, avec cette différence, que la remise générale actuelle est d'un tiers au lieu d'un quart. Vous remarquerez que ces instructions de l'hon. M. Duhamel étaient postérieures au règlement de la question des Biens des Jésuites, et que par conséquent, monsieur le directeur, vous faisiez encore erreur lorsque vous sembliez croire (comme beaucoup d'autres d'ailleurs), que le gouvernement Mercier avait décidé de ne plus rien réclamer des censitaires de la Couronne parce qu'il avait réglé la question des Biens des Jésuites.

Vous semblez croire aussi que le gouvernement Taillon commet une injustice en réclamant sur le pied de 30 ans de rente, et que pas un gouvernement précédent n'avait fait pareille réclamation, c'est encore une erreur. Il a toujours été de règle au département des terres de réclamer ces trente ans, tel que le permet le code civil article 2215. C'est le gouvernement de M. Mercier qui a fait établir, par les tribunaux, le droit du gouvernement à ces trente ans de rente, dans une cause de la Reine *vs* Ferland, un censitaire de la Vacherie. Le gouvernement Mercier, comme ses prédécesseurs, a aussi été obligé d'intenter des poursuites contre des censitaires récalcitrants. Ce droit aux trente ans est presque toujours adouci, comme dans le cas actuel, par des remises générales assez considérables et par des remises particulières encore plus fortes, suivant la position plus ou moins difficile des censitaires.

Ainsi, dans le moment, l'honorable M. Flynn fait à tous les censitaires de la Vacherie qui paieront leurs arrérages une remise d'un tiers. Aux censitaires qui sont réellement incapables de payer ces deux tiers, et qui le demandent, il remet encore plus, ou il leur demande une reconnaissance de ces arrérages, qu'ils paieront quand ils pourront. Vous voyez par là que le but du gouvernement n'est pas de maltraiter les censitaires de la Vacherie, mais plutôt d'en finir avec cette question d'arrérages de rentes, de manière à faire payer régulièrement à l'avenir.

Vous avez été aussi induit en erreur, en donnant pour bornes à la Vacherie, les rues du Pont d'un côté, et Dorchester de l'autre. Le gouvernement ne retire des rentes, à part trois ou quatre lots, que de la rue de la Couronne à la rue Dorchester, et ces rentes ne s'élèvent pas à plus de $7 par lot généralement, tandis que dans les seigneuries voisines, il y a des lots qui paient de $10 à $50 de rente annuelle.

Un journal de cette ville dit que j'approuve et que j'ai recommandé un règlement final de ces arrérages. En effet, comme tous les agents précédents, j'ai compris tout ce que le gouvernement, les censitaires eux-mêmes, et les personnes faisant des transactions immobilières dans ce quartier, avaient à souffrir de l'état de choses actuel, et je considère que le gouvernement qui règlera d'une manière équitable cette question, méritera l'approbation du public.

Espérant que vous voudrez bien publier ces quelques lignes dans l'intérêt des censitaires de la Vacherie, qui ont pu être induits en erreur par votre article sur cette question, bien involontairement je veux le croire,

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le directeur,
Votre très humble serv.
FÉLIX LARUE,
Notaire et agent des Biens des Jésuites.

Québec, 15 avril 1894.

A VENDRE OU A LOUER A PORTNEUF.—Un magnifique poste de commerce près de la station du chemin de fer du Pacifique, admirablement situé pour un marchand désirant s'établir à la campagne. Termes faciles. S'adresser à LECLERC & LETELLIER, 103-105, rue St-Paul, Québec, ou à [illegible] FOURNIER, huissier, Portneuf.
[illegible] mars—1m.

La question des barrières de péage

Correspondance intéressante

L'*Electeur*, dans son numéro du 9 avril courant, publiait l'entrefilet suivant qui a frappé mon attention :

" Nous annonçions samedi que le pont Bickell, l'un des ponts qui donnait accès à Québec du côté de la Vallée St-Charles, devenait pont libre.

"Il serait à souhaiter que les municipalités des alentours de Québec pussent s'entendre avec la Compagnie des chemins à barrières pour abolir les péages, qui sont une entrave si onéreuse au trafic et à la circulation."

J'ignore ce que les autres municipalités ont pu faire pour obtenir l'abolition des barrières de péage, mais le public saura gré, je pense, de lui faire part des efforts tentés par le conseil municipal de Limoilou pour arriver à ce résultat désirable.

L'été dernier, le conseil écrivait aux syndics la lettre suivante :

Québec, 23 août 1893.

A MM. les Syndics des chemins à barrières de la rive nord de Québec.

Messieurs,

Conformément à une résolution du conseil municipal de Limoilou en date du 21 courant, j'ai le devoir de vous rappeler que par diverses lettres et sa délégation du mois de juin dernier, ce conseil vous a demandé :

1° De lui rembourser la somme de $151.44 dépensée par la corporation de St-Roch de Québec-nord pour améliorer une partie de votre chemin vulgairement appelé " Route des Commissaires ou route Smith " ;

2° De n'exiger à l'avenir qu'un seul péage par jour des contribuables de cette municipalité qui, habituellement, ont affaire à passer le pont Dorchester plus d'une fois par jour, et d'accorder la commutation à ceux qui y passent au moins une fois par jour ;

3° D'élargir les abords du pont Dorchester ;

4° De rendre uniforme le tarif des voitures à deux et à quatre roues tirées par un seul cheval ;

5° De lui faire connaître à quelles conditions vous consentiriez à reculer vos barrières jusqu'aux limites de cette municipalité.

Le conseil serait heureux d'avoir une réponse à l'une et à l'autre de ces demandes.

J'ai l'honneur d'être,
Messieurs,
Votre humble serviteur,
J. ED. PLAMONDON,
Secrétaire-trésorier.

A cette lettre MM. les Syndics firent la réponse suivante :

Québec, 6 sept. 1893

Le Secrétaire,
Municipalité de Limoilou, Québec,

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 23 août, je dois vous dire que les Syndics ne se croient pas tenus de rembourser la somme de $151.44 pour réparations à la route Smith, *vu que cette partie de chemin n'est pas entretenue par la Commission.*

Quant aux autres questions, elles sont à l'étude, et je vous laisserai savoir quand les syndics auront pris une décision.

Je demeure,
monsieur,
Votre bien dévoué,
G. H. BURROUGHS,
Sec.-trés. C.B.R.N.

N. B.—Le souligné est de moi.

Messieurs les syndics n'ont pas encore jugé à propos de faire connaître au Conseil leur décision quant aux autres questions.

Seraient-elles encore à l'étude ?

J. ED. PLAMONDON,
Secrétaire-trésorier,
Limoilou.

(*Officiel*)

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL DE VILLE

Vendredi, 13 avril 1894.

Présents : Son Honneur le Maire S. N. Parent, MM. les échevins Bélanger, Bussières, Delille, Dion, Fiset, Gagnon, Leonard, Tanguay et MM. les conseillers Angers, Boisseau, Boisvert, Côté (St-Jean), Drolet, Duchaine, Dussault, Gignac, Griffin, Martineau, Poitras, Pouliot, Rancour, Reynolds, Tessier, Thibaudeau.

Le procès-verbal des deux dernières séances a été lu et adopté.

Lu une lettre de M. Jérôme Collin priant le conseil de lui louer le quai du gaz pour y faire le commerce de bois.

Référé au comité des finances.

Lu une lettre de M. Templé, locataire de la salle Jacques-Cartier, priant le conseil de lui donner possession de la dite salle aussitôt que possible vu qu'il y a beaucoup de réparations à faire d'ici à ce qu'il commence à donner des représentations.

Référée au comité des marchés.

Lu une lettre de M. John Flynn, informant le conseil qu'il a été employé dans le département de l'aqueduc pendant vingt-trois ans, qu'il a été démis en décembre dernier et n'a pas été employé depuis et demande de l'ouvrage.

Référé au comité de l'aqueduc.

Lu une lettre de J. E. Plamondon, écr., secrétaire trésorier de la municipalité de Limoilou, ainsi que copie d'une résolution passée par le conseil de la dite municipalité, informant le conseil qu'il est prêt à se charger de l'entretien du pont " Bickell " pour la partie de tel pont qui peut se trouver dans les limites de la dite municipalité.

Référé au comité des finances.

Lu une lettre de M. John Slattery, réclamant $80 de la cité pour la perte de son cheval, causée par le mauvais état de la rue Couroy.

Référé au comité des chemins.

Lu une lettre de la rév. Sœur St-Théodore, dépositaire de l'hospice des Sœurs de la Charité, priant le conseil de voir à ce que le comité de l'aqueduc change sa décision relative à la fourniture de l'eau de l'aqueduc à leur institution.

Référée au comité de l'aqueduc.

Lu une lettre de M. Laforce-Langevin se plaignant de ce que le chef de la Brigade du feu a fait des changements à l'échelle de sauvetage dont il est l'inventeur, et, de plus, qu'il essaye à la déprécier devant le public.

Référé au comité du Feu.

Présenté les rapports 648e du comité du feu, 992e des chemins, 1630e des finances, 560e de l'aqueduc, 116e de la traverse, 634e des marchés, 41e de la police, 160e de santé, et 60e des règlements. (Election de leurs présidents respectifs.)

M. le conseiller Tessier, secondé par M. l'échevin Tanguay, a proposé et il a été résolu :

Que les dits rapports soient pris en considération ce soir comme ordre du jour.

L'ordre du jour étant appelé :

Lu les 648e rapports du comité du feu, 992e des chemins, 1630e des finances, 560e de l'aqueduc, 116e de la traverse, 634e des marchés, 41e de la police, 160e de santé et 60e des règlements, lesquels ayant été mis aux voix ont été adoptés et il a été résolu :

Que ce conseil ratifie l'élection de M. l'échevin Gagnon comme président du comité du feu, M. le conseiller Gignac du comité des chemins, M. l'échevin Hearn du comité de l'aqueduc, M. le conseiller Côté (St-Jean) du comité de la traverse, M. le conseiller Dussault du comité des marchés, M. le conseiller Tessier du comité de la police, M. le conseiller Thibaudeau du comité de santé, M. le conseiller Angers du comité des règlements.

M. le conseiller Boisseau, secondé par M. l'échevin Tanguay, a proposé :

Qu'à la demande des contribuables de cette partie de la rue Charlevoix nouvellement prolongée, une lumière électrique à arc soit posée dans cette partie de la dite rue.

Référé au comité des chemins.

M. l'échevin Fiset, secondé par M. le conseiller Pouliot, a proposé et il a été résolu :

Que le Conseil s'ajourne maintenant.

Ajourné.

Incendie à St-Nicolas

Le feu a détruit, hier soir, l'ancienne maison de M. Scott, de St-Nicolas, aujourd'hui la propriété du fils de M. F. O. Vallerand, de cette ville.

Le feu a originé pendant que M. Vallerand était à l'étable, probablement par l'explosion d'une lampe qu'il avait laissée allumée.

Tout a été consumé, maison et mobilier.

Nous ne savons si M. Vallerand avait quelque assurance.

Brillante fête à Saint-Joseph de Lévis

On a fêté hier à Saint-Joseph de Lévis les noces d'or sacerdotales du rév. M. Bourassa, chapelain de l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Il y a eu grand'messe solennelle à laquelle a officié le rév. Bourassa lui-même et éloquent sermon de circonstance par le rév. M. Magnan, professeur au collège de Lévis.

Après la messe, le maire de la paroisse, M. Bourget, a présenté au rév. M. Bourassa une adresse toute enluminée et la fête s'est terminée hier soir par une brillante séance dramatique et musicale au couvent.

LOUIS N. LEMIEUX D.C.D., L.C.D.
Chirurgien-Dentiste
No 59 rue Ste-Ursule
Vis-à-vis l'Hôtel-de-Ville
Heures de bureau | 9 h. a. m. à 12 30 p. m.
2 h. p. m. à 5 p. m.
Téléphone 1092
30 m.—1m.

INSTITUTRICES DEMANDEES. — La municipalité de Notre-Dame de Lourdes, comté de Mégantic, a besoin de quatre institutrices. Pour informations s'adresser au Rév. AD. GAGNON, Ptre, curé. 2 avril—1mo

---

DEMANDE.—Un jeune homme sachant l'anglais pour servir dans une épicerie.
S'adresser G. LEGARE
55 St-Gabriel.

Patates pour ensemencer

200 minots pour patates pour les semences, " *Early Rose* ", pas mêlées. A vendre chez
SIMEON FALARDEAU
14 a— Neilsonville, Cap-Rouge

La Société des Arts DU CANADA
(A RESPONSABILITÉ LIMITÉE)
—o—
CAPITAL-ACTIONS : $100,000

Société établie dans le but de répandre le goût des ARTS, d'aider et d'encourager les ARTISTES

Incorporée par lettres patentes du gouvernement du Canada le 27 février 1893.
GALERIES DE PEINTURES
Nos 1666 et 1668, rue Notre-Dame, Montréal.

L'une des plus riches Galeries de tableaux du Canada

Admission gratis
De 10 A. M., à 4 P. M.

Tous les tableaux sont des originaux. Ils sont pour la plupart de l'école française, la première école moderne.

Cette société compte parmi ses membres des artistes très célèbres, tels que FRANÇAIS, ROCHEGROSSE, AUBLET, BARAU, PEZANT, PETITJEAN, MARIUS ROY, SHERRER, SAUZAY, et une foule d'autres.

Vente de tableaux à des conditions faciles. Prochaine DISTRIBUTION de tableaux entre les membres de la société e les porteurs de scriptum, le **25 AVRIL**
Prix du Scriptum : $1.00

Demandez nos catalogues et nos circulaires.

H. A. A. BRAULT
DIRECTEUR
23 oct 1893

Cette semaine seulement

Une réduction de

50 PAR CENT

SUR LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE

—A LA—

MAISON ALLAIRE

Coin des rues ST-JEAN ET ST-STANISLAS
Haute-Ville, Québec

Dernieres Nouveautes

Notre assortiment est maintenant au complet et renferme les dernières nouveautés pour le printemps, achetées sur les meilleurs marchés d'Europe, à des prix tout à fait bas

Soies	Nouvelles soies unies et fantaisie. " soies moirées, noires et couleurs Nouveaux Velours noirs et couleurs
Etoffes à Robes	Nouveaux costumes. Hopsacks et diagonals, nouveaux tissus Serges fantaisie, nouvelles nuances.
Manteaux	Nouvelles formes de gilets en moiré Nouvelles formes de manteaux en dentelle et moiré. Nouv. formes de manteaux et Ulsters

MODES

Articles de modes de France et d'Angleterre
Chapeaux en paille,
Fleurs, Plumes, etc., etc., etc.

Un grand assortiment de rubans, dentelles, gants, bas, parapluies, garde-soleil, etc.

Glover, Fry & Cie

Gardez le Liniment Minard dans votre maison.

COMPAREZ LES PRIX
De nos parfums extra fins

	Anciens prix	Nouveaux prix
Rococo à la Parisienne	$2.25	1.75
Jasmin de Siam	3.00	2.25
Brises de Palerme	1.50	1.20
Violette de Nice	1.50	1.20
Violette d'Alger	2.25	1.75
Imperial Russe	1.50	1.15
Moskari	1.50	1.20
Mikado	1.25	90
Mascotte	1.50	1.20

Chez
P. MATHIE
PHARMACIEN
Coin des rues St-Jean et du Palais
12 sept.—

TOUS LES MALADES LE SAVENT

Demandez à des malades quelconques s'ils connaissent ce que sont que les remèdes sauvages composés d'herbes et de racines de J. E. P. Racicot. Vous ne recevrez jamais une réponse défavorable, car tous les malades sont unanimes à déclarer que ces remèdes sauvages guérissent les maladies qui avaient été déclarées comme incurables. Tous les jours nous sommes témoins de guérisons tout à fait étonnantes, opérées par ces précieux composés de racines. On ne peut nier que ces remèdes guérissent complètement et radicalement la maladie de foie, la faiblesse, la perte de sang, la consomption, (prise au début), la toux, les bronchites, le catarrhe, la névralgie, la dyspepsie, les rhumatismes, la chute des cheveux, les vers, surtout le ver solitaire, la constipation, l'hydropisie, le retranchement d'urine, les douleurs dans les reins ou les côtés, le mal de matrice, (Beau mal, dérangement, et toutes les maladies qui sont propres aux personnes du sexe, les mauvaises maladies, les plaies, les cancers, le rifle, les dartres, les coupures, les enflures de toutes sortes, la paralysie, les étourdissements, l'épilepsie, les crachements de sang, la perte d'appétit, le manque de sommeil, les fièvres de toutes espèces, et tout le cortège de souffrances attestées à la nature humaine. Si vous ne voyez pas dans cet exposé la maladie qui vous fait souffrir, ne vous découragez pas pour cela, rendez-vous à Québec et informez-vous de M. Racicot s'il n'a pas de remèdes pour votre cas. Si par hasard vous demeurez trop loin et que vous ne puissiez y venir, vous recevrez une réponse en écrivant à l'Enseigne du gros sauvage chez

J. E. P RACICOT
No. 25, RUE ST-JOSEPH,
Saint-Roch, Québec.

A vendre ou à louer

Cette jolie maison en pierre de taille, située au coin sud est des rues de la Reine et du Pont, contenant deux beaux logements, magasin, avec cour et hangar. Cette propriété appartenait ci-devant à M. L. E. Guay, horloger. Conditions faciles.

S'adresser à
LABRECQUE & BELANGER
Notaires.
30—j.n.o.

MALADIES DES YEUX
DR W. BEAUPRE
OCULISTE
58, RUE ST-LOUIS, QUEBEC.
De l'université et des hôpitaux de Paris et New-York
HEURES DE BUREAU : [illegible]

AGENTS DEMANDES

BIERES ET PORTERS

On demandes des embouteilleurs responsables dans les principaux centres pour vendre les meilleurs bières et porters du Canada.
S'adresser à
P. J. MONTREUIL
Coin des rues St-George et Côte du Passage,
Lévis, P. Q.

Agent de la brasserie Dominion, Toronto, fabricant la **White Label Ale—India Pale Ale—Amber Ale—XXX Porter**—qui remplacent aujourd'hui les meilleures bières et porters importés.

Agent de la brasserie Reinhardt & Co, fabricant la **Salvator** pour l'exportation—La véritable **Bock**—La célèbre **Holbrau**—Et la vraie bière de **Bavière**.

Agent de la Walkerville—**Walkerville**.

Agent pour la vente d'une bière de tempérance de première classe de provenance anglaise recommandée par les analystes.

7 avril—

DEPOT DE MODES

Nous commençons justement la vente des **dernières** nouveautés du **printemps en marchandises du tailleur**, importées des marchés de **Londres** et **Paris**.

Au point de vue de la qualité du tissus et de la beauté du dessin, ces marchandises surpassent tout ce qui a jusqu'ici été importé en cette ville.

—AUSSI—

UNE CAISSE
Des célèbres gants de la saison pour messieurs
des nuances les plus fashionnables

WM. VINCENT
RUE DE LA FABRIQUE
17 m.—3m.

REDUCTION
POUR LA
SEMAINE de PAQUES

Sur 1 lot de granite, 1 lot de couteaux table, 1 lot de tordeuses depuis $3.25 à $4.50, 1 lot de rasoirs et doucines à rasoir

Une visite est sollicitée pour vous convaincre de la grande réduction.

La semaine prochaine nous commencerons notre réduction sur les peintures, huiles, térébenthine, vernis, etc., pour se continuer jusqu'au premier de mai.

0.0

AUX MARCHANDS

Notre salle d'échantillon sera installée et ouverte pour le mois de mai prochain et vous y trouverez l'assortiment au complet, car notre importation du printemps sera reçue à cette époque.

J. E. Martineau
135 Rue St-Joseph
ST-ROCH QUEBEC
13 nov.—

AN IDEAL FAMILY MEDICINE
For Indigestion, Biliousness, Headache, Constipation, Bad Complexion, Offensive Breath, and all disorders of the Stomach, Liver and Bowels.
RIPANS TABULES
act gently yet promptly. Perfect digestion follows their use.
May be obtained by application to nearest druggist.

—TAPIS PRELART TAPIS—

Au delà de cent cinquante pièces de tapis du plus beau choix offert à cinquante cents dans la piastre

Tapis de tapisserie, Tapis de laine, Tapis de Bruxelles, Tapis de velours

Aussi le plus beau choix de prélarts offert à un prix extrêmement bon marché. **JOB** de couchettes en fer. **JOB** de matelas en laine, crin et fibre. Comme nous avons décidé de ne faire qu'un **SEUL PRIX**, nous avons fait une grande réduction sur tout notre stock. Une visite s'il vous plait.

SYNDICAT DE QUEBEC
COIN DES RUES SAINT-JOSEPH ET DE LA COURONNE
P. S.—Ne vous trompez pas d'adresse, coin des rues St-Joseph et de la Couronne
SYNDICAT DE QUEBEC

PIANOS
PAR EXCELLENCE
(De la maison A. & S. Nordheimer établie en 1840)

Seuls agents pour tout le Dominion pour les Pianos

PIANOS

Steinway & Sons de New-York.
Chickering & Sons de Boston.
Haines Bros de New-York.
Everett & Co de Boston
Nordheimer de Toronto.

Et les célèbres orgues
ESTEY & KIMBALL

Nous avons aussi un grand assortiment de bons pianos de seconde main garanties en parfait ordre et à de bonnes conditions.

Accords et réparations de pianos garanties.

Correspondance sollicitée.

Pianos à louer.
Demandez les catalogues.

J. CLIFFORD & CIE
Entrepôt No 74½ **Rue Saint-Louis**
9 avril.—1m.

Tableaux de $5 donnes gratuitement

Nouveau plan pour faire des affaires

Nous avons fait des arrangements spéciaux avec la célèbre Maison W. A. Hart, de Toronto, Canada, et Buffalo, New-York, importateur en gros de tableaux, pour un grand assortiment de Tableaux richement encadrés. Les cadres sont du meilleur goût et mesurent environ 6 pouces de largeur.—Dimension 36x28 pouces.

Voici comment nous faisons :

Nous vous donnons un billet sur lequel nous marquons le montant de vos achats au comptant. Quant le montant total atteint $30, vous pouvez choisir un des charmants tableaux avec cadre élégant comme désigné ci-dessus, gratuitement. Nous ne faisons rien payer de plus pour cette offre merveilleuse. Ils ne coûtent absolument rien. Venez et voyez-les. Demandez un billet. Commencez de suite.

FRADETTE & RIVERIN

Marchands de fruits, thés et conserves alimentaires

175 Rue St-Jean, encoignure de la rue d'Youville
Québec

Téléphone 1112.

VENEZ VISITER
—NOS—
NOUVEAUX MAGASINS
—AU—
Nos 273 & 275 rue Saint-Paul

Nous y gardons le plus beau choix de voitures d'été que vous puissiez voir.

75 patrons différents :—**Expresses, Buggies, Phaetons, Surries, Cabriolets, Victoria, Gladstones, Aberdeens, Lexingtons, Wagonnettes, Charrettes ouvertes et couvertes, Sulkies de course et de chemin, etc., etc.**

Aussi instruments aratoires de toutes sortes, Wagons et Harnais de ferme, Harnais pour Buggies, etc., etc. Le seul magasin où vous trouvierz un assortiment complet.

LATIMER & LEGARE
273 et 275 rue St-Paul
ou 24 rue Saint-Vallier.

Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette, grand bouteille, 36c. chez Livernois.

Coupons de l' " Electeur "

(Ne pas confondre avec le coupon de souscription du " Directory ")
1o Grand Portrait de l'hon. W. Laurier, fine gravure sur papier glacé de 18 pouces x 24.—2o Romans choisis.

COUPON DE PRIME No 95

Découpez **Six** de ces coupons portant des numéros différents (il n'est pas nécessaire que les numéros se suivent) et remettez-les, avec **8 Cents** en argent ou en timbres-poste, à votre marchand de journaux ou à MM. LECLERC & ROY, bureau de l'*Electeur* à Québec, et vous recevrez par la poste, sans autres frais, le volume demandé ou le Portrait de M. Laurier, à votre choix.

(Ecrivez votre nom et votre adresse bien lisiblement.)

Nom..

Adresse..

Titre du volume..

(OU Portrait de l'Hon. W. Laurier)..

N.-B.—Le numéro de coupon change chaque jour.

Une rencontre, par Howells.
La Peau du Lion, par Chs. de Bernard.
La femme de mon fils, par Danielle D'Arthez.
Mlle Marsan, par Mary Floran.
L'Ombra, par A. Gennevraye.
Le Secret de l'abbé Césaire.
Vaillante, par Jacques Vincent.
La Neuvaine de Collette, par Jeanne Schultze.
Aurette, par Henri Gréville.
Le Roman d'un médecin de Campagne par M. Maryan.
Mlle de la Seiglière, par Jules Sandeau.
Le million du Père Boclot, par Richebourg

TAUX PAR **$1,000** Avec profits

AGE	PAR ANNEE
25	$13 75
26	14 00
27	14 25
28	14 50
29	14 75
30	15 00
31	15 25
32	15 50
33	15 70
34	15 88
35	16 04
36	16 24
37	16 44
38	16 68
[illegible]	16 93
40	17 20
[illegible]	17 45
[illegible]	17 80

Provident Savings Life Assurance Society
DE NEW YORK
SHEPPARD HOMANS, Président.
FONDEE 1875
Volume de nouvelles affaires transigées en 1893 :
$23,669,308
On demande des agents dans tous les comtés de la Province de Québec
R. H. MATSON, gérant général au Canada,
37 YONGE ST., TORONTO, Ont.
G. J. Tessier, agent général, Québec.
D. Talbot, agent local à Québec
Bureau : 12 rue du Porche

TAUX PAR **$1,000** Avec profits

AGE	PAR ANNEE
43	$18 16
44	18 60
45	19 04
46	19 60
47	20 20
48	20 88
49	21 79
50	22 64
51	23 68
52	24 84
53	26 19
54	27 60
55	29 24
56	31 00
57	33 25
58	35 75
59	38 50
60	4[illegible] 50

AVIS

AU PUBLIC D'EN PROFITER

100 QUARTS DE CASSONADE
—A VENDRE—
A REDUCTION A 3 Cts LA Livre

L. N. BERGERON et CIE
EPICIER
151—rue Saint-Joseph—151
Porte voisine de M. J. B. Allard & Fils, confiseurs. Téléphone 354

FEU! FEU! FEU!

GRANDE VENTE, JEUDI, 12 AVRIL

$23,500 DE MARCHANDISES SECHES ENDOMMAGEES par l'eau et la fumée devront être vendues à 50c dans la piastre pour le compte des assurance. Le stock comprend Tweeds, Etoffes à Robes, Serges Noires et Bleu Marin, Indiennes, Chemises, Chapeaux valises et Hardes faites

300 paires de chaussures job, à très grand marché et à sacrifice

—ET—

Une foule d'autres marchandises trop longue à énumérer

AU PUBLIC D'EN PROFITER

N. ROYER
21 RUE NOTRE-DAME

LE CURE KNEIPP

CAFE HYGIENIQUE DE L'ABBE KNEIPP
MARQUE DE COMMERCE

ENREGISTREE LE 31 MAI 1893

CHEZ
Allaire & Boulanger
Marchands-tailleurs
116 RUE SAINT-JOSEPH

Toile hygiénique, bas, chaussettes, camisoles et caleçons du curé Kneipp, café, etc., les volumes " Ma cure d'eau " et " Vivez ainsi ", de même que tous les médicaments si vous le désirez.

Avec

Le plus bel assortiment de tweeds, serges, etc, coupe fine et garantie

---

Canada
Province de Québec
District de Québec
No 1117
Cour Supérieure

Philomène Jobin, de Québec, épouse commune en biens de Jos. L'Hérault, épicier, du même lieu.
Demanderesse
VS
Le dit Joseph L'Hérault.
Défendeur

Une action en séparation de biens a été intentée ce jour par la demanderesse.

Québec, 7 avril 1894.
FITZPATRICK & TASCHEREAU
3 a.—1m. Proc. de la Dem.

Pouliot & Gervais
Peintres Doreurs, Décorateurs

Décorations d'églises, théâtres, résidences privées et magasins.
Enseignes et Transparents.
Dorure au bruni et mat.
Pointurage de maisons.
Vendent et posent toutes espèces de vitres et plate-glass.
Encadrent et vendent des miroirs tous prix, grandeurs et qualités.
Imitation, en les simulant, des diverses variétés de bois et de marbre.
Font une spécialité des tapisseries, et leurs patrons sont des plus nouveaux et des mieux choisis.

Associés :

JOSEPH ARTHUR POULIOT
Peintre, décorateur et lettrier chez MM. Gauthier & frère pendant 15 ans

EUGENE GERVAIS
Peintre, doreur au même poste

No 402 Boulevard Langelier et rue St-Joseph, Québec
TELEPHONE 1090

HOPITAL PRIVE

Dr S. GRONDIN
No 69 RUE STE-URSULE

L'ENTREE DE L'HOPITAL EST LIBRE pour toute personne, homme, femme ou enfant, de la ville ou de la campagne, qui désire recevoir des soins médicaux ou qui doit subir des opérations, (Les maladies contagieuses seules exceptées). Tous les spécialistes et médecins de la ville peuvent réserver des chambres pour leurs patients en s'adressant à Miss Wilson, matronne de l'hôpital. Le prix des chambres, y compris pension et soins de gardes-malades expérimentées, le jour et la nuit, varie de $1.00 à $3.00 par jour. Une partie de l'hôpital est spécialement réservée par le Dr Grondin pour sa spécialité des maladies des femmes, auquel il a ajouté toutes les améliorations les plus modernes qu'il a trouvées dans les hôpitaux privés de Paris. Il s'est aussi procuré l'appareil électrique du Dr Apostoli, le seul qu'il y ait actuellement à Québec, pour le traitement de certaines tumeurs abdominales, inflammations chroniques de la matrice, lesquelles sont guéries sans une opération chirurgicale. Nouveau traitement de l'anémie et débilité nerveuse par injections de sang artificiel, tel que pratiqué par le Dr Cheron, de Paris. Cliniques gratuites de maladies des femmes tous les mardis, jeudis et samedis, de 7 h. à 8 h. 30 a. m.

☞ *L'hôpital est ouvert tous les jours aux visiteurs de 2 à 3 heures p. m.*

Liniment Minard, l'ami des bucherons.

Feuilleton de L'ELECTEUR

15

PERDUE

Par HENRY GRÉVILLE

Madame Jalin continua avec une extrême douceur :

—Parce que, voyez-vous, cette petite n'a aucune fortune ; elle sera obligée de gagner sa vie soit comme ouvrière, et si on l'accoutumait à une existence plus agréable avec moins d'ouvrage, plus de plaisirs, une existence de demoiselle enfin, quand le moment sera venu de se suffire, elle pourrait se trouver bien embarrassée, et il pourrait alors lui arriver de grands malheurs...... Dans ce cas-là, il vaudrait encore mieux pour elle rester bonne chez madame Favrot, quand bien même elle devrait avoir du chagrin......

—Et si son père revient un jour ? s'écria mademoiselle Hermine en levant au ciel ses mains potelées chargées de bagues anciennes ; si c'est un homme bien élevé, s'il a fait une fortune en Amérique, sera-t-il heureux de trouver une fille sans éducation, une espèce de maritorne grossière ?

—C'est bien loin, tout cela, fit madame Jalin en hochant la tête, et ce qui est près, c'est la fillette elle-même, avec la nécessité de gagner son pain quotidien.

—Alors, vous voulez la laisser éternellement à son herboriste, qui, m'avez-vous dit, ne l'envoie même pas à l'école ? Il ne fallait pas me la montrer, alors ! Maintenant que j'ai envie de l'avoir, vous allez me contrarier !

Les yeux de mademoiselle Hermine lançaient des flammes. Madame Jalin sourit en elle-même.

—Mais, mademoiselle, je serais bien heureuse de la voir chez vous, mais il faudrait être sûre qu'après vous, car enfin personne n'est éternel, elle ne retombera pas dans la plus noire misère, et ce serait autrement dangereux à quatorze ans qu'à sept !

—Je ne puis pourtant pas m'engager à la doter, répondit mademoiselle Hermine d'un ton affligé, sans savoir ce qu'elle sera plus tard......

—Non, sans doute, mais vous pourriez lui faire apprendre un état...... le mien par exemple, je l'instruirais bien volontiers gratis, je vous l'assure, — et au moins, elle ne se trouverait pas sur le pavé un jour......

—C'est admirable ! s'écria mademoiselle Hermine, vous lui apprendrez votre état, et moi je la ferai préparer aux examens de l'Hôtel de ville ; de la sorte, s'il arrivait quelque malheur que je ne puis prévoir, car, avec la grâce de Dieu, j'espère vivre longtemps, elle aurait deux cordes à son arc. C'est parfait. Voyons, maintenant, quand me l'amènerez-vous ?

Madame Jalin resta perplexe. Elle n'avait pas prévu un dénoûment si prompt.

—Je ne puis rien dire, fit-elle avec hésitation. Si j'en faisais la proposition à madame Favrot, elle pousserait les haut cris, et la petite serait victime de votre envie de bien faire. Il faudrait attendre un jour que madame Favrot soit bien en colère contre elle, — ça ne tardera pas, allez ! Louise rentre la semaine prochaine, et je ne lui donne pas huit jours pour mettre Marcelle à la porte, elle est horriblement jalouse de la petite.

—Quelle horreur ! fit mademoiselle Hermine en croissant les mains.

—Eh ! mon Dieu, c'est assez explicable ...... Elle est égoïste, ça l'ennuie d'en voir une autre dans la maison. Ce que Marcelle mange est autant de perdu pour elle ...... Donnez-moi quinze jours, et je crois que je vous amènerai la petite sans tambour ni trompette.

—Dépêchez-vous, dit mademoiselle Hermine avec impatience.

Marcelle fut appelée. Elle entra avec sa grâce modeste, sans fausse honte, sans timidité exagérée.

—Vois-tu mademoiselle ? lui dit madame Jalin, elle veut faire ton bonheur. C'est désormais ta protectrice et ton amie. Tu ne diras pas cela à madame Favrot ; comme elle t'a prise quand tu n'avais plus personne, cela lui ferait peut-être de la peine ; mais si on te fait du chagrin, tu reviendras ici.

—Vous me ferez retrouver papa ! dit Marcelle en regardant protectice.

—Pauvre ange ! s'écria mademoiselle Hermine. Je tâcherai. Viens m'embrasser et sois sage.

—Oui, mademoiselle, fit Marcelle d'un air entendu.

XIV

L'époque des vacances était venue, et mademoiselle Louise Favrot, dans l'orgueil de ses quinze ans révolus, était rentrée au domicile maternel. Elle était toujours un peu maigre, mais son visage promettait d'être agréable, bien qu'évidemment la nature l'eût fait pour rester, suivant l'expression vulgaire, en lame de couteau.

Marcelle avait vu ce retour avec beaucoup de joie. La petite âme candide ne soupçonnait pas les mauvais sentiments, et Louise était sa première bienfaitrice. Lorsque l'enfant recueilli avait donné à madame Favrot ce nom de " Madame " qui l'avait si fort irrité, ce n'était pas la vexation ni l'humeur qui l'avaient poussée ; elle avait agi simplement, comprenant que l'herboriste n'étant pas sa mère, il ne fallait pas l'appeler maman. Marcelle était sincère, et ne pouvait ni ne voulait mentir à personne, pas plus à elle-même qu'aux autres.

Mais, comme l'avait prévu madame Jalin, Louise trouva bientôt la maison trop petite. Le lit de Marcelle qui jusqu'alors avait partagé l'unique chambre fut relégué dans un petit cabinet noir, afin de faire place à un joli petit lit de jeune fille, présent maternel arraché par des cajoleries sans fin. La petite fille ne dit rien : un profond sentiment d'humilité s'emparait d'elle peu à peu ; le néant de sa petite vie sans espoir se formulait devant elle chaque jour avec plus de netteté. Louise n'était pas ménagère de ses réflexions ; la pension, comme il arrive d'ordinaire, en lui donnant un vernis extérieur de bonnes manières, avait développé les côtés mesquins de sa nature. La jeune pensionnaire n'ayant à prendre aucun souci que d'elle-même, et n'ayant qu'elle-même à intéresser à ses actions, bien notée, pourvu qu'elle ne transgresse pas les lois de l'établissement, intéressée par là à tout rapporter à sa petite personne, devient souvent d'un égoïsme de colimaçon.

Le fait s'était produit pour Louise ; de plus, elle s'inquiétait si peu de son prochain qu'elle faisait ses remarques tout haut : c'est ainsi que Marcelle apprit qu'elle avait une grande bouche, que ses mains étaient noires, qu'elle était laide ; etc. Ces imperfections purement extérieures lui firent pousser un soupir, et elle ne s'en affligea pas davantage. Mais bientôt elle fut touchée au vif dans ses sentiments intimes, et une grande envie de rébellion se dressa en elle, encore à l'état latent, mais prête à se montrer au jour sur une provocation trop vive.

—Je ne veux plus que tu me tutoies, dit un matin Louise d'un air doctoral. Tu m'as tutoyée hier devant la femme du quincaillier, je ne veux pas que cela se renouvelle.

—C'est bien, mademoiselle, dit la petite fille en rougissant de honte.

—Pourquoi, mademoiselle ? cela te met de mauvaise humeur ? Voilà ce que je voudrais voir, par exemple !

Louise fronça le sourcil et prit un air sévère ; puis se radoucissant :

—Au fond, dit-elle, c'est très bien, appelle-moi mademoiselle, cela sera plus convenable.

Mademoiselle Favrot descendit en fredonnant une chanson nouvelle, et la petite orpheline la suivit des yeux avec un air d'étonnement douloureux ; mais elle secoua la tête et continua son ouvrage, qui consistait à nettoyer la chambre après que Louise et sa mère avaient fait le lit.

Cette journée, mal commencée, ne devait pas être propice à Marcelle, car au déjeuner, elle eut le malheur de passer une assiette.

—On voit bien que ce n'est pas toi qui qui les payes, dit aigrement madame Favrot.

—Est-ce que ça coute cher ? demanda innocemment Marcelle.

Parfois, en portant des commissions, elle recevait deux sous, et elle se disait qu'avec du temps et de l'économie, elle pourrait peut-être remplacer l'objet brisé.

—Cela ne te regarde pas ! dit durement l'herboriste, qui ne voulait pas avouer que l'assiette de terre commune coûtait en réalité vingt centimes.

(A suivre)

MAISON A VENDRE

Un lot de terrain, côté sud de la rue Desfossés, entre les rues de la Couronne et de l'Eglise, No 255 et 261, contenant 44 pieds de front sur 53 de profondeur, avec 2 maisons lambrissées en briques disposées en 4 logements, donnant un bon revenu.

S'adresser à Mlle Nadeau, 36 rue du Pont.
17 m.—1m. La. LECLERC, notaire.

PACIFIQUE CANADIEN

DES CONVOIS
SPECIAUX pour COLONS
CIRCULERONT
Tous les mardis
DURANT MARS ET AVRIL

Départ de la Jonction de Carleton à 9 h. p. m., pour le Nord-Ouest Canadien, s'il y a demande suffisante.

A chaque convoi spécial sera attaché un char dortoir, dont les lits seront gratis.

Procurez-vous une copie du " Free Facts Farms and Sleepers ", et toute information requise au plus proche agent. Pour billet, lit, etc., écrivez ou adressez-vous à

GEORGE DUNCAN,
Agent de Fret et passagers

Bureau des billets à Québec
Hôtel Saint-Louis
Station du Palais
26 mars.—1mv

VOUS

ne pouvez manquer de guérir une toux ou un rhume lorsque vous faites usage du Marrube Tutti Frutti de Adams. Paquet, 5 cents.

Heures de bureau - 8 h. a. m., à 9 h. p. m.
A.A. LANTIER, DENTISTE
69 Rue St-Jean, Québec
TELEPHONE { Bureau 1024
Résidence 421
On administre le gaz végétal
1 oct.—1an.

A LOUER.—No 4, rue Elgin, Haute-Ville, un loyer de $13.50 par mois, pas de taxes.
V. W. LARUE, Notaire.
24 mars—1m 28-30, rue Ste-Anne, H.-V.

Hangars, bureau et cour à louer

Ces splendides hangars en briques, occupés pendant plus de vingt ans par MM. John Ross & Co, comme entrepôts et bureau, No 13 rue St-Antoine, Basse-Ville. Porte voisine de MM. P. Garneau Fils & Cie.

Pour conditions, etc., s'adresser à

LECLERC & LETELLIER,
104 et 106 rue St-Paul,
14 fév—n o Québec.

NOUVELLES MODES
DU PRINTEMPS
CHAPEAUX
DE
Tous les meilleurs manufacturiers
JUSTEMENT RECUS
A Bas Prix
— AUSSI —
IMPERMEABLES EN TWEEDS
GARANTIS POUR DAMES
ET MESSIEURS
ESCOMPTE SPECIAL SUR COMPTAN
C. R. RENFREW & CO
37, rue Buade, Haute Ville, Québ

LAVIGUEUR & HUTCHISON
PIANOS & ORGUES
141 RUE SAINT-JEAN HAUTE-VILLE
000 x 000
Seuls agents à Québec des célèbres Pianos
Mendelsson Piano Co Toronto
Reimers Piano Co Toronto
Berlin Piano & Organs Co Berlin
GRAND ASSORTIMENT DE PIANOS KRANICH & BACH

Nous avons constamment en mains des *Pianos d'occasion* dans tous les prix et des conditions de paiement facile.

Vieux instruments prix en échange
Accords et réparations exécutés promptement
TELEPHONE 891
5 déc.—1an

District de Québec }
Cour Supérieure }
No 887

AMANDA LABRECQUE, de la ville de Lévis, épouse commune en biens de Joseph Dussault ferblantier, du même lieu.

Demanderesse

ET

JOSEPH DUSSAULT

Défendeur

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause.

Québec, 3 mars 1894.

F. X. LEMIEUX
mars.—1m. Procureur de la demanderesse

BOIS A VENDRE

100,000 lattes à $1.50 par mille ; 15 à 20,000 madriers, pin et épinette, 2 et 3 pcs, à $10 en montant. Grand assortiment de bardeaux, planches, colombages, pin et épinette, à vendre à bon marché.

Aussi un gros lot de croûtes, tringles, etc., etc.

F. X. DELISLE
Commerçant de bois
300 rue Dorcheste
Téléphone 1122. 3 a.—24a.

AVIS

TOUTES personnes ayant des réclamations contre la société qui a existé jusqu'au 12 novembre 1893 entre feu M. Zéphirin Vandry et M. Octave Matte, à Québec, sous les nom et raison de " Vandry & Matte " sont requises de produire leurs comptes dûment attestés ; et les personnes qui doivent à cette ci-devant société sont priées de régler sans délai au bureau des soussignés.

LABRÈQUE & BELANGER, Notaires.
22 mars—jno 18, rue Buade, Haute-Ville

AVIS IMPORTANT
DETAIL AU PRIX DU GROS PENDANT UN MOIS

UN NOMBRE VARIE DE MACHINERIES telles que : Engins, Roues hydrauliques, Tours, Planers, Shafts-poulies en fer et en bois, Moulanges, Courroies en Cuir, Tuyaux à vapeur, etc., seront vendus pendant un mois au prix coûtant, seront même sacrifiés, chez

J. L. O. VIDAL & FILS,
97, 99, 101, rue St-Paul.

Vous trouverez une très grande variété, il y a pour $10,000 de machines qu'il faut vendre
4 avril—15 l

Lniment Minard est employé par les medecins.

CITE DE QUEBEC

Bureau du Greffier de la Cité

HOTEL DE VILLE

Québec, 9 avril 1894

AVIS PUBLIC est par le présent donné à toutes personnes ayant des comptes contre aucun des départements municipaux de la cité de Québec pour fourniture de matériaux, ouvrages faits, comptes de trottoirs, réclamations de tous genres pour annonces, impressions, contingents, etc., d'avoir à les transmettre au Trésorier de la cité d'hui au (vingt cinq) 25 d'avril courant (1894).

H. J. J. B. CHOUINARD,
Greffier de la Cité

CITE DE QUEBEC

Liste des électeurs de la cité de Québec pour les élections parlementaires de la province de Québec, pour 1894 en vertu de l'acte électoral de Québec.

Bureau du Greffier de la Cité

HOTEL-DE-VILLE

Québec, 15 Mars 1894.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les listes des électeurs dans les divers quartiers de la cité de Québec, qualifiés à voter aux prochaines élections d'un ou plusieurs membres de l'Assemblée législative de la province de Québec, ont été préparées suivant la loi et qu'un double en est déposé ce jour d'hui dans le bureau du soussigné à la disposition et pour l'information de toutes personnes intéressées ; et qu'une séance spéciale du Conseil de ville de la dite cité sera tenue Mardi, le Dixième jour d'Avril prochain à sept heures et demi du soir, pour examiner les dites listes *et les corriger s'il y a lieu.*

Quiconque voudra faire retrancher ou ajouter des noms sur les dites listes, devra en faire la demande par écrit, au bureau du greffier de la cité, à l'Hôtel de-Ville, dans les quinze jours qui suivront la publication de cet avis, c'est-à-dire le ou avant le deuxième jour d'avril prochain inclusivement chaque jour juridique, entre dix heures du matin et quatre heures de l'après-midi.

Les dites listes entreront en vigueur à l'expiration des trente jours qui suivront la publication de cet avis et resteront en force jusqu'à ce que les nouvelles listes soient faites et mises en vigueur sous l'autorité de l'acte électoral de Québec.

H. J. J. B. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.
17 m.—1m.

HOTEL-DE-VILL

Québec, 23 décembre 1893.

Dangereux

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le chemin du pont de l'Isle d'Orléans étant souvent dangereux durant le cours de l'hiver et surtout au printemps en plusieurs endroits et particulièrement aux endroits de soudures, et cela surtout à la marée haute, la Corporation de Québec comme toute autre des municipalités riveraines entre les quelles il y a des chemins sur la glace, est relevée par la clause No 849 du code municipal de toute responsabilité ayant trait à des accidents incontrôlables par l'homme ; chacun se prévalant du chemin à ses propres risques et dépens.

W. D. BAILLAIRGE
Asst.-insp. de la Cité.

CITE DE QUEBEC

Bureau du greffier de la cité

HOTEL-DE-VILLE, Québec, 2 avril 1894.

Baux des magasins, Etaux et Appentis sur les divers marchés de la cité, et des Revenus du Parc aux animaux, de la pesée du Foin marché St-Paul et de la Pesée du marché Finlay, et des Etaux sur le quai Champlain et de la Pesée du charbon sur le marché Champlain.

Avis est par le présent donné que les magasins, étaux et appentis des divers marchés de cette cité seront loués du 1er mai prochain au 30e jour d'avril 1895 à l'Hôtel-de-Ville, dans la salle des séances de la Cour du Recorder, de DEUX À QUATRE heures de l'après-midi des jours ci-après mentionnés, savoir :

Marchés Montcalm et Berthelot, lundi, le **seizième** jour d'avril courant.

Marché Champlain et les étaux sur le quai Champlain, mardi, le **dix-septième** jour d'avril courant.

Marché Finlay, mercredi, le **dix-huitième** jour d'avril courant.

Marché Jacques-Cartier, jeudi, le **dix-neuvième** jour d'avril courant.

Marché St-Pierre, vendredi, le **vingtième** jour d'avril courant.

Dans le cas où les locataires actuels ne viendraient pas à renouveler leurs baux aux jours susdits ou ne se conformeraient pas aux conditions stipulées ou ne payeraient pas tous les arrérages de loyer par eux dus, les dits magasins, étaux et appentis seront loués à tout autre applicant qui se conformera alors et là aux dites conditions.

Les clercs des divers marchés ont reçu instruction du comité des marchés de fermer à clef le dernier jour d'avril courant à cinq heures p. m., les étaux dont les baux n'auront pas été passés aux jours ci-dessus indiqués.

Un mois de loyer d'avance et le prix de la licence pour chaque étal, seront payés par chaque locataire, avant la passation du contrat de bail par le notaire alors et là présent **dans la dite cour de recorder et à nulle autre place**, excepté les étaux sur le quai Champlain pour lesquels deux mois d'avance ou un sixième du montant devra être payé.

Chaque locataire, avant l'exécution du contrat de bail, fournira à la satisfaction de Son Honneur le maire deux bonnes et suffisantes cautions non locataires d'étal.

Si les baux ou aucun d'eux ne sont pas signés dans l'espace de 24 heures après l'adjudication, ils demeureront absolument nuls et sans effet et le comité des marchés procèdera de suite à une nouvelle adjudication.

Les termes de paiements et les autres conditions du bail seront annoncées publiquement sur les lieux par le notaire avant de procéder à la vente.

Avis public est de plus donné que les revenus du Parc aux animaux sur le marché St-Paul seront vendus par encan public au plus haut enchérisseur, pour une année, du 1er mai prochain au 30 avril 1895, à l'Hôtel-de-Ville, dans la salle de la Cour du Recorder, **lundi**, le **vingt-troisième** jour **d'avril** courant, à **deux** heures de l'après-midi.

La mise à prix sera de douze cents piastres.

Au même endroit, le même jour et à la même heure seront aussi vendus pour la même période, les revenus de la pesée au foin du marché St-Paul, et de la pesée du marché Finlay : mise à prix pour chacune, six cents piastres, les montants d'adjudications payables comptant. Des baux contenant les conditions seront alors et là signés par les adjudicataires. Aussi les revenus pour une année du 1er mai prochain au 30 avril 1895, de la balance publique pour le charbon sur le marché, Champlain établie par le règlement de la cité No 270 ; le loyer sera payable tous les trois mois et d'avance, le premier terme comptant en signant l'acte de louage, et les trois autres à l'expiration de chaque trimestre. Le coût du bail notarié et d'une copie pour la cité sera alors et là payé par les adjudicataires locataires.

Pour plus amples informations s'adresser au bureau du greffier de la cité, d'hui au jour de la vente, de 9 h. a. m., à 4 h. p. m.

H. J. J. B. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.
2 avril 1894—24 a.

CITE DE QUEBEC

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ

Hôtel-de-Ville, Québec, 2 Avril 1894

Soumissions pour annonces et publication de documents

Des soumissions écrites seront reçues **d'hui à mercredi**, à midi, le dix-huitième jour d'avril courant pour la publication d'annonces, avis publics, règlements, etc., dans un journal français et dans un journal anglais, depuis le 1er juin prochain jusqu'au 31 de mai 1895. Le prix devra être spécifié pour une année et calculé en bloc ou par lignes de 24 ems brevier.

Les soumissionnaires devront publier les procès-verbaux des assemblées du conseil le lendemain de leur réception et fourniront deux copies de leur journal " gratis " au bureau du Greffier de la Cité. Ils devront aussi publier (toutes les fois qu'ils en seront requis) les procès-verbaux des séances des comités, les rapports et les résolutions du conseil et des comités, etc., sans charger d'extra.

Les soumissionnaires fourniront aussi au Greffier cinquante copies françaises et vingt-cinq copies anglaises, mises en page sur papier foolscap, du procès-verbal de toutes les séances du conseil ainsi que tout règlement publié dans leurs colonnes, sans charge extra. Ils devront aussi (toutes les fois qu'ils en seront requis) fournir le même nombre de copies anglaises et françaises de toutes annonces, tous procès-verbaux de séances de comité, rapports et résolutions du conseil et des comités publics dans leurs journaux, sans pouvoir réclamer d'extra.

Les soumissions endossées " Soumission pour annonces " seront adressées et déposées au bureau du Greffier de la Cité, de qui toute information requise pourra être obtenue de 10 h. a. m., à 4 h. p. m. tous les jours.

Le sceau de la cité devra être mis en tête de chaque annonce.

La corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Le coût du contrat et de deux copies pour la cité sera à la charge de l'entrepreneur.

H. J. J. B. CHOUINARD
Greffier de la cité.

Cité de Québec

Election d'un conseiller pour le quartier St-Louis

CABINET DU MAIRE

Hotel-de-Ville, Québec, 11 avril 1894

Je donne par les présentes Avis Public que l'élection d'un conseiller pour le quartier St-Louis pour remplir la vacance créée par le refus de E. T. D. Chambers, écr, d'accepter la charge de conseiller pour le dit quartier, à laquelle il a été dernièrement élu, aura lieu, pour la mise en nomination des candidats à la dite charge de conseiller, dans le bureau du greffier de la cité, Jeudi le dix-neuf d'avril courant entre Midi et Quatre heures de l'après-midi du dit jour, et que dans le cas où il y aurait plus d'un candidat à la dite charge, la votation pour l'élection d'un conseiller pour le dit quartier aura lieu dans le dit quartier Jeudi, le vingt-sixième jour d'avril courant, entre Neuf heures du matin et Cinq heures de l'après-midi, conformément à la loi.

S. N. PARENT,
Maire de Québec

Par ordre
H. J. J. B. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

Cité de Québec

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ

HOTEL-DE-VILLE

Soumissions pour le transport des prisonniers

Québec, 2 avril 1894.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions écrites, cachetées et adressées au soussigné et déposées à son bureau, seront reçues d'HUI à MERCREDI le DIX-HUITIÈME jour d'avril courant, à 4 h. p. m., de personnes désireuses d'entreprendre le transport des prisonniers de la station de police No 1, rue Ste-Ursule, à la prison, sur la Grande-Allée, chemin St-Louis, et *vice versâ*, depuis le 1er mai prochain jusqu'au 30 avril 1895 et aussi de la station de police de St-Sauveur à la station centrale No 1.

La Corporation ne sera pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Le coût du contrat et d'une copie pour la corporation sera aux frais du soumissionnaire accepté.

H. J. J. B. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

CITE DE QUEBEC

Bureau du Greffier de la Cité

Soumissions pour impressions

Hôtel-de-Ville, Québec, 2 avril 1894.

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues d'HUI À MERCREDI, à midi, le dix-huitième jour d'AVRIL courant pour les impressions qui pourront être requises par la Corporation pour une année, depuis le 1er juin prochain jusqu'au 31 mai 1895 suivant les devis qu'on peut voir au bureau du soussigné.

Les soumissions devront être endossées " Soumissions pour impressions " adressées et déposées au Bureau du Greffier de la Cité où l'on pourra obtenir les renseignements nécessaires et voir la spécification des articles requis, tous les jours, depuis 10 h. a.m., à 4 h. p.m.

La Cité ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Le coût du contrat et de deux copies pour la Cité sera à la charge de l'entrepreneur.

H. J. J. B. CHOUINARD,
2 avril 1894. Greffier de la Cité.

AVIS PUBLIC

Pour l'avantage des personnes intéressées, le délai pour recevoir les soumissions pour impressions demandées ci-dessus est étendu à mercredi, le (25) vingt-cinquième jour d'avril courant, à midi, sujet à toutes les règles et conditions ci-haut mentionnées.

Par ordre H. J. J. B. CHOUINARD
Greffier de la Cité
13 avril 1894.

CITE DE QUEBEC

Bureau du Greffier de la Cité

Election d'un conseiller pour le quartier St-Valier

HOTEL-DE-VILLE

Québec, 12 avril 1894.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que conformément aux dispositions de l'acte 51 et 52 Vict., chap. 78, la nomination des candidats pour la charge de conseiller pour le quartier St-Vallier de la cité de Québec, devenue vacante par la nomination de S. N. Parent, écr., à la charge de maire, a eu lieu aujourd'hui, le douzième jour d'avril mil huit cent quatre-vingt-quatorze au bureau du Greffier de la cité, à l'Hôtel-de-Ville, en cette Cité, entre midi et quatre heures de l'après-midi, et que les personnes ci-dessous mentionnées ont été nommées et désignées comme candidats dans des réquisitions par écrit et signées par six ou plus des électeurs dûment qualifiés, et déposées dans le dit bureau du Greffier de la cité, les jour et an susdits, et entre les heures ci-mentionnées, c'est à savoir :

George Paquet, écr, rentier, et Guillaume Jolicœur, écr, médecin.

Je donne de plus avis que la votation pour le dit quartier St-Vallier aura lieu dans le dit quartier, dans des bureaux de votation qui seront désignés et fixés dans une proclamation subséquente, et de plus, conformément à la loi, je fixe et détermine Jeudi prochain, le dix-neuvième jour d'avril courant, pour le jour de votation dans le dit quartier, entre neuf heures du matin et cinq heures de l'après-midi, dans les dits bureaux de votation.

H. J. J. B. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

CITE DE QUEBEC

Election d'un conseiller pour le quartier St-Vallier

HOTEL-DE-VILLE

Québec, 13 avril 1894

AVIS PUBLIC est par le présent donné que la votation pour l'élection d'un conseiller pour le quartier St-Vallier aura lieu **jeudi**, le **dix-neuvième** jour de **mars** courant (1894), dans les bureaux de votation ci-dessous désignés, c'est à savoir :

Poll No 1—Electeurs A.B.C—Elzéar Plante, 9 rue de Jumonville.
No 2—D.E.F.G.H.J.K—George Grégoire, 936 rue St-Vallier.
No 3—M.Mc.N.O.P.Q—Honoré Potvin, 19 rue St-Luc.
No 4—R.S.T. V. W.Y— Evangéliste Bélanger, 166 rue Massue.

Par ordre
H. J. J. B. CHOUINARD
Greffier de la Cité.

AVIS

JE DESIRE INFORMER MES PRATIQUES ET LE PUBLIC en général que je viens de recevoir pour la saison du printemps et de l'été les dernières nouveautés de tweed français, anglais et écossais pour pardessus et habillements.

EUG. T. COULOMBE
MARCHAND-TAILLEUR
177 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, en face de l'église

Fonds de Banqueroute P. E. VENNER
—VENDU A—
50 Cts Dans la Piastre
POUR UN MOIS SEULEMENT

Etant obligés de laisser le magasin libre pour le 1er Mai, nous vendrons tout un assortiment de Marchandises sèches comprenant :

TWEEDS, ETOFFES à ROBES, INDIENNES, SERGES, COTON à DRAP, Etc., Etc.

Profitez du Bon Marché, il faut que le tout soit vendu d'ici au 1er mai
Venez en foule et vous serez servi avec la plus grande diligence

C. M. FORTIER & CIE
746 RUE SAINT-VALIER, SAINT-SAUVEUR
4 a.—1m.

VENANT D'ETRE RECU UN GRAND ASSORTIMENT DE
Chapeaux de SOIE, de FEUTRE, etc.

Le magnifique chapeau FEDORA pour $1.00, et aussi une grande variété de COIFFURES D'ENFANTS

BEDARD & PAPILLON
394, RUE ST-JEAN, (Près de l'Hôtel Florence)

MM. Vezina & Masse
— ENTREPRENEURS DE —
POMPES FUNEBRES
297---RUE SAINT-JOSEPH---297

MM. Vézina & Massé, tel est la nouvelle société, veulent fonder une des première maisons dans leur ligne tel que l'on pourra le voir dans leur assortiment.

Tels que garnitures de chambre de première classe, cercueils, caskets métalliques en noyer noir, chêne antique et en bois rose et drap, robes pour les deux sexes, gants, crêpes, etc., fournis à des prix réduits et on peut se procurer ces effets le dimanche et la nuit

Corbillards de Premiere Classe, Grands et Petits

Avec draperies, chevaux blancs ou noirs au goût des familles

Adresse de nuit et dimanche No 299, porte voisine du magasin, ou par le téléphone No 1019.

Ouvrage de première classe garanti à la satisfaction des clients

N'oubliez pas l'adresse.

VEZINA & MASSE,
297 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH
TELEPHONE 1019 5 jan 3 m

LES PILULES VIOLETTES HUMPHREY
GUERISSENT

La grippe, Epuisement nerveux, Débilité générale et tous les maux de tête eussent-ils 25 ans d'existence

Monsieur A. L. Dupont le populaire comptable, 602 rue St-Urbain, Montréal, dit " C'est pour moi un plaisir infini d'attester le bien immense qu'a opéré en moi l'usage des Pilules Violettes Humphreys. Employé depuis quinze ans comme comptable dans un grand établissement, je commençais à travailler tôt le matin et finissait tard le soir, de telle sorte que ma santé a été complètement ruinée. J'avais perdu mon robuste appétit et mon énergie d'autrefois. En fait je crois que toutes les maladies imaginables avaient fondu sur moi. Pour comble de malheur j'étais journellement depuis 25 ans en proie à de terribles maux de tête, et c'est dans ce triste état que j'ai été atteint de la grippe. J'ai essayé différents remèdes avec peu ou point de résultat. Les remèdes des docteurs ne m'apportaient aucun soulagement. J'avais perdu tout espoir de jamais recouvrer la santé lorsqu'une dame de mes amis me persuada d'essayer les Pilules Violettes de Humphreys. Pour piquer au plus court je dirai de suite qu'elles ont agi sur moi d'une manière miraculeuse, et à mon grand étonnement les maux de tête dont j'étais le martyr depuis 25 ans ont disparu comme par enchantement. La première boite que j'ai prise m'a convaincu de leur efficacité. J'ai pris 7 boites en tout. Voilà 4 mois que j'ai essayé ces pilules vraiment miraculeuses et je suis maintenant un tout autre homme. La disparition des maux de tête dont je souffrais depuis 25 ans est pour tous mes amis et connaissances qui savaient si bien mon état de santé, que j'avais essayé toutes sortes de remèdes sans succès et que j'avais perdu tout espoir de jamais recouvrer la santé, une source toujours nouvelle d'étonnement. Dans mon opinion les Pilules Violettes de Humphreys sont inappréciables et je les recommande fortement aux personnes qui souffrent de la grippe, d'épuisement nerveux, de débilité générale ou dont la constitution est ruinée." Les Pilules Violettes Humphreys sont en vente dans toutes les pharmacies ou par la J. D. Humphreys Medecine Company. Dépôt à Québec : No 723 rue Saint-Vallier. Téléphone 127.

Commandes promptement livrées dans les différentes parties de la ville.

PEUT-ON SE PROCURER

Un seau qui necoule pas ?

Une cuve sans défaut ?

Une tinette qui n'absorbe pas la sommure ?

Un vaisseau au lait qui ne donne pas mauvais goût ?

Vous pouvez vous les procurer en demandant les

EDDY'S
INDURATED
FIBRE WARE
(ARTICLES EN FIBRE DE BOIS DURCI)

Grande OUVERTURE
D'un magasin de meubles le 14 avril 1894
MM. N. C. Lelièvre & Frère, 246 rue Saint-Joseph, Saint-Roch

Cette nouvelle société aura toujours le plus beau choix de meubles de première classe, solides et élégants.

Sets de salon, de chambre à coucher, de salle à dîner, couverts avec les étoffes les plus nouvelles, ou dessus en marbre.

Aussi un assortiment considérable et varié de

Moulures, miroirs et chromos

l'un des associés, M. Alfred Lelièvre, qui a été pendant six ans ans à l'emploi de MM. J. Alain & Cie, aura la surveillance de tout ouvrage concernant la ligne, et sa compétence bien reconnue est une garantie que toute commande sera exécutée à la satisfaction des clients.

MM. Lelièvre & Frère se chargeront de la pose des tapis et prélarts, réparations de meubles. Aussi des déménagements et garantiront les meubles.

Toute marchandise livrée à domicile sans charge extra.

Une visite est respectueusement sollicitée

MM. N. C. LELIÈVRE & FRERE
246 rue St-Joseph St-Roch 246
9 avril.—1m.

ÉDITION DU SOIR
5 HEURES

ANNONCES NOUVELLES

Avis public.—W. D. Baillairgé.
Pianos—Bernard, Fils & Cie.
Colle de poisson liquide—A. P. Laurent.
Théâtre Royal

LUNDI, 16 AVRIL 1894

A OTTAWA

(De notre correspondant régulier)

Ottawa, 16 avril.

Les députés bleus nous arrivent aujourd'hui avec un petit air soulagé dont voici l'explication.

Ils se vantent de connaître la teneur de la lettre collective que Mgr Emard est chargé de faire signer par les évêques, et prétendent que c'est un piège en règle tendu à M. Laurier.

Celui-ci va, disent-ils, être mis au pied du mur et ne pourra plus échapper.

D'après eux, la question est traitée dans le mandement de manière à embarrasser le chef libéral tout autant, sinon plus que sir John Thompson.

Ces messieurs en prennent à leur aise. Ce n'est pas M. Laurier qui est responsable du mal accompli. Il n'a aucun compte à rendre sur ce point, maintenant que le gouvernement a laissé expirer les délais du désaveu et dupé les catholiques avec succès sur toute la ligne.

Mais les bleus peuvent en faire leur deuil : M. Laurier a le courage de ses opinions et de ses actes, et quand il aura à parler, il saura le faire sans midi à quatorze heures.

Seulement, les bleus jouent un rôle bien méprisable en associant ainsi les évêques à leurs bassesses.

A TRAVERS LA VILLE

Nouvelles maritimes

Ouverture de la navigation

Au moment où nous écrivons, la glace tient encore à Portneuf, mais on attend son départ d'une minute à l'autre.

Comme nous le prévoyions, il y a plus d'un mois, l'ouverture de la navigation aura lieu une quinzaine plus tôt que d'habitude.

Nous devons cet avantage au fait qu'il ne s'est pas formé de pont au Cap-Rouge cette année. Tant que la glace du Saut tient bon, celle du lac ne peut descendre. C'est ce qui est arrivé l'année dernière. Le *Charrington* était arrivé dans notre port le 20 avril, mais n'a pu repartir pour Montréal qu'en mai. La débâcle s'est opérée le 2 mai, et le premier bateau de Montréal nous est arrivé le 6 mai.

Cette année, le premier bateau du Richelieu nous arrivera probablement jeudi ou vendredi. Le premier steamer est attendu demain.

DEBACLE FINALE

(Dernière heure)

Portneuf, 16 avril, 3 h.

La glace s'est mise en mouvement sur toute la largeur du fleuve à midi, et descend depuis sans interruption.

Une dépêche nous apprend que le *Premier*, de Jamaïque pour Montréal, a été forcé de relâcher à Halifax ayant subi quelques avaries durant une tempête qu'il a rencontrée.

—Le *Constance*, capitaine May, est parti samedi après-midi pour le bas du fleuve.

Un malin demande si l'acquittement du célèbre capitaine Bouchard la veille est pour quelque chose dans ce départ précipité du *Constance*, avant la fin de la débâcle.

Un steamer vient d'être nolisé pour transporter du bois de Montréal à Londres à 42 s. 6 d.

—A ajouter à la liste des vaisseaux en route pour Québec :

Hiawatha, Little, Londonderry, 11 avril ;
St-Petersbourg, Andersen, Hartlepool, 11 avril ;

En route pour Montréal :

Austrian (s), Fairfull, Londres, 14 avril ;
Fremona (s), Tait, Palerme, 9 avril ;
Lake Huron (s), Carey, Liverpool, 14 avril ;

En route pour le Canada :

Anna Camp, ——, Moss, 2 avril ;
Agnes S, ——, Moss, 2 avril ;
Albion, ——, Havre, 11 avril ;
Columbia, Gjertsen, Dublin, 8 avril ;
Maris, Syvertsen, Belfast, 13 avril ;
Nor, ——, Londres, 12 avril.

Samedi après-midi, en dépit de la glace qui descendait à plein fleuve, M. Pouliot, de Saint-Jean de l'Ile et quatre autres cultivateurs ont entrepris de retourner chez eux en chaloupe.

Ils sont partis vers deux heures.

A peine avaient-ils laissé le quai Champlain, qu'ils ont été pris par les glaces et entraînés jusque sur la batture de Beauport. Ils se sont trouvés quelques instants dans une très dangereuse position et les nombreux spectateurs ramassés sur les quais qui les suivaient des yeux craignaient qu'ils ne fussent broyés par les glaces.

A six heures, la chaloupe se débattait encore parmi les glaces mouvantes.

A mer étale, ces hardis cultivateurs marins ont enfin pu trouver une issue et ont fait force de rames pour gagner l'île où ils sont arrivés à une heure assez avancée.

—Le Dr Montizambert est en ville pour surveiller les préparatifs du steamer de la quarantaine pour la prochaine saison.

—Un remorqueur sillonnait le fleuve samedi en face de la ville en jetant aux échos son cri strident.

—Aujourd'hui les chaloupes à rames et à voiles naviguent à l'aise dans le port.

Service des signaux

1 h. 15, 16 avril 1894.

Pointe au Père et Rivière à la Martre.—Clair ; vent est. Pas de glace.

Baie des Chaleurs.—Clair ; fort vent est. Banquises partout.

Pointe aux Esquimaux.—Clair ; Fort vent nord-est. Goélette Chauveau passée à Manicouagan à 6 h. a. m.

Anticosti.—Clair ; vent est.

Heath Point.—Banquises sur le rivage. Aucune ailleurs.

Iles Madelaine.—Vent sud-est ; grandes banquises partout allant à l'ouest.

Iles Amherst.—La goëlette Evelyn est ici avec 800 loups-marin.

Meat Cove.—Banquises éparses.

Iles St-Paul.—Vent sud-est. Pas de glace.

Longue Pointe.—Pluie ; fort vent est. Grandes banquises massées, stationnaires aussi loin qu'on puisse voir. Pluie et neige.

Port Mulgrave.—Détroit rempli de glace. Pas de changement.

Cap Ray.—Pluie ; vent sud-est. Pas de glace. Montant dimanche, 2 brigantins français.

Cap Race—Nuageux ; vent nord-est. Pas de glace. Un large iceberg échoué à un mille nord nord-est d'ici.

LA ST-JOSEPH

Brillante fête au faubourg Saint-Jean

L'Union St-Joseph de St-Jean-Baptiste célébrait hier sa fête patronale par une procession et une messe solennelle.

Cette belle société compte actuellement 400 membres et espère augmenter considérablement par suite de la décision qu'elle a prise récemment de supprimer le droit d'entrée pour les nouveaux membres de trente ans et audessous qui s'inscriront d'ici à quelques mois.

A 8 h. 30, par le plus beau temps du monde, les membres se sont réunis en grand nombre à leurs salles et ont parcouru les rues du quartier bannière et musique en tête.

La messe était à 9 h. 30. On remarquait dans le sanctuaire un grand nombre de membres du clergé, et dans le bas-chœur et la nef une foule d'invités laïques. Mentionnons : l'hon. juge Casault et Mme Casault, l'hon. juge Blanchet, Son Honneur le Maire Parent, M. F. Carbray, M. PP., et Mme Carbray, M. V. Châteauvert, M. PP., et Mme Châteauvert, M. le chevalier O. Fréchette, M. et Mme Gustave Grenier, M. et Mme P. LeMay, M. l'échevin Delille, MM. les conseillers Rancour, P. J. Côté et Oct. Poitras, MM. Amédée Robitaille, D. J. Montambault, V. W. Larue, W. Brunet, L. H. Myraud, M. J. F. Peachy, président de la Société St-Jean-Baptiste, M. F. Marois, président du Conseil Central des Métiers et du Travail, des représentants des sociétés sœurs Union St-Joseph de St-Jean, de St-Sauveur, de Beauport, la C. M. B. A., l'Union des tailleurs de cuir, Société Bienveillante de St-Roch, Ordre catholique des Forestiers, Union Typographique No 302

La messe a été célébrée par M. l'abbé Arsenault, du Palais cardinalice, assisté de MM. les abbés A. Taschereau, vicaire à St-Roch, et A. Vincent, professeur au collège de Chicoutimi, comme diacre et sous-diacre.

M. l'abbé Defoy, vicaire à la Basilique, a donné le sermon de circonstance.

La quête a été faite par MM. Achille Picher, J. O. Jobin, Louis Bourbon, Emile Côté et J. B. Côté.

M. Geo. Hébert, l'organiste, avait préparé pour l'occasion un superbe programme de musique : une messe solennelle de Gounod, la Prière de *Jeanne d'Arc* du même, et le *Cujus animam* du *Stabat Mater* de Rossini, le tout avec accompagnement de grand orchestre. M. N. LeVasseur, consul du Brésil, avait bien voulu se charger de diriger les chœurs. Il nous a été rarement donné d'assister à pareille magnificence musicale. Cette messe de Gounod, chantée pour la première fois à Québec, sera certainement redemandée. La mélodie, de style grégorien, poursuit partout sa marche imposante à travers une véritable broderie d'orchestre. Cet accompagnement superbe avait réuni hier à l'orgue de St-Jean-Baptiste presque tous nos meilleurs virtuoses de Québec, le Septuor Haydn en tête ; il y avait même une partie de harpe.

A l'offertoire, Mlle Robitaille a chanté le *Cujus animam* de Rossini avec une puissance extraordinaire. Cette jeune personne est décidément une gloire pour Québec.

L'Union Saint-Joseph à Charlesbourg

Hier, fête du patronage de Saint-Josepp, l'Union St-Joseph de Charlesbourg n'a rien épargné pour fêter dignement son patron. L'église était décorée comme dans les grands jours de fêtes et avait revêtu ses plus beaux ornements. Le chant et la musique n'étaient pas restés en arrière.

Les membres de la Société s'étant formés en procession allèrent chercher leur président M. Legaré, et après avoir parcouru une certaine distance, avec fanfare en tête, sont entrés dans l'église à 9 heures.

Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Garneau, de l'Evêché ; la quête a été faite par les membres de la Société.

On remarquait parmi les invités : Chs. Fitzpatrick, écr., député du comté de Québec, et membre de l'Union St-Joseph de Charlesbourg, sur un siège d'honneur qui lui avait été préparé ; M. Jos. Beauchamp, président de l'Union St-Joseph à St-Roch, accompagné de MM. J. B. Rousseau, vice-président, J. B. Drouyn, secrétaire, MM. Dussault, membre du comité de la même société ; Savard et Gagnon, de l'Union St-Joseph de St-Sauveur ; Bertrand, président de l'Union St-Joseph de St-Ambroise de Lorette, accompagné de M. St-Amand, vice-président ; Reynard et Angers de l'Union St-Joseph de St-Jean-Baptiste ; Th. Chassé, président de l'Association Canadienne-française de Montréal, succursale de Québec, accompagné de M. Etienne Sylvain comme délégué, etc.

Après la messe la société forma de nouveau ses rangs, M. Légaré le président, en tête, accompagné de tous les invités, alla saluer M. Hoffman, curé de la paroisse. M. le curé remercia son président et la société de l'attention qu'on lui portait, félicitant la société de son progrès et encouragea toutes les personnes qui n'étaient pas membres à en faire partie.

M. Ch. Fitzpatrick fut appelé par M. le curé ainsi que par les membres d'adresser la parole, sans hésitation, comme toujours, prononça un joli discours et se retira aux applaudissements de la foule. M. J. Beauchamp, président de l'Union St-Joseph de St-Roch, fut appelé, et dans quelques paroles bien appropriées à la circonstance, remercia les membres de la société et les encouragea à continuer à travailler au progrès de cette belle société. Les membres de l'Union St-Joseph allèrent ensuite reconduire à sa résidence, M. Légaré, leur président, qui, avec sa courtoisie ordinaire, invita les délégués à entrer chez lui pour prendre un verre de vin avant de se séparer. Plusieurs santés furent proposées aux sociétés-sœurs ainsi qu'à madame Légaré. Après un *bon quart d'heure* d'amusements, chacun retourna à son foyer.

M. le président Légaré, ainsi que M. Verret, vice-président, et les membres du bureau de direction méritent les félicitations de tous pour leur belle fête hier.

L'AFFAIRE BALDWIN

Renvoyée aux Assises Criminelles

L'enquête sur l'accusation d'obtention d'argent sous de faux prétextes portée par par la Banque de Montréal contre M. Baldwin, agent à commission en faillite, est terminée.

La Banque de Montréal prétend avoir payé à l'accusé $1,150 sur des traites tirées sur M. John Macdonald, de Petrolia, qui nie avoir jamais reçu de marchandises pour ce montant de M. Baldwin.

Son Honneur le juge Chauveau a trouvé la preuve suffisante pour renvoyer l'accusé devant les grands jurés.

C. E. RICHARDS & Co,

Messieurs.—Ma fille paraissait condamnée à mourir sous le plus bref délai par cette terrible maladie la diphtérie. Tous les remèdes avaient failli, lorsque le LINIMENT MINARD la guérit ; je crois devoir le recommander à tous ceux qui pourraient avoir besoin d'un bon remède de famille.

JOHN D. BOUTILIER.

French Village.

Assises criminelles

Audience de ce matin

Léon Carrier à la barre

SON APPARENCE

De quoi il est accusé

"True bill" contre Baldwin

RAPPORT DU GRAND JURY

10 h. 15 a. m.

Son Honneur le juge Bossé monte sur le banc.

Léon Carrier est sur le banc des accusés. Il affecte l'indifférence, mais sous son apparente impassibilité, il est facile de deviner l'impatience d'en finir.

CH. FITZPATRICK, C. R.

L'un des avocats de la défense

MM. Ch. Fitzpatrick, N. Ollivier et I. N. Belleau occupent pour l'accusé.

MM. F. X. Lemieux et Stuart comparaissent pour le Pacifique comme conseil de la Couronne, qui est représentée par MM. Dunbar et Languedoc.

F. X. LEMIEUX, C. R.

L'un des avocats du Pacifique

JAMES DUNBAR'

L'un des substituts du Procureur-Général

Un témoin indispensable étant absent, la Cour ajourne jusqu'à midi.

Un point de droit intéressant

Les journaux ont souvent fait erreur en parlant des chefs d'accusation formulés contre Carrier.

Carrier n'est accusé ni d'abus de confiance ni de détournement, mais bien de vol au détriment du Pacifique.

D'après le traité d'extradition qui existe entre le Canada et les Etats-Unis, Carrier ne pouvait être extradé sur une autre accusation, car il est stipulé dans ce traité que l'extradition ne pourra être obtenue pour aucun autre crime contre la propriété que celui de vol.

C'est aussi l'une des conditions du traité que le chef d'accusation sur lequel a été obtenu l'extradition ne pourra être changé devant la cour où s'instruira le procès de l'accusé.

La question est de savoir si Carrier est coupable de vol, de détournement ou d'abus de confiance.

Les savants avocats de la Couronne et les non moins savants avocats de la défense ne pourront jamais s'entendre sur ce point-là.

Le jury les mettra d'accord.

Le premier chef d'accusation

En cette cause, la Couronne a six cordes à son arc, c'est-à-dire qu'elle a formulé six accusations de vol contre l'accusé absolument identiques, à la seule différence des fourgons mentionnés à chaque indictment.

Le premier sur lesquels les jurés auront à se prononcer est pour vol de 400 sacs de farine vendus à M. George Tanguay et de 430 barils vendus à Renaud & Cie.

12 h. a. m.

Son Honneur monte sur le Banc.

Le témoin en retard est cité à la barre et sévèrement sermonné par le juge pour avoir fait perdre un temps précieux à la cour.

Après dix minutes d'attente, le grand jury entre en cour et rapporte *true bill* contre Baldwin sur deux chefs d'accusation d'obtention d'argent sous de faux prétextes au moyen des deux traites dont nous parlons plus loin.

Le grand jury fait ensuite son rapport, que nous reproduisons textuellement :

Les grands jurés désirent remercier la Cour de son adresse savante et instructive.

Ils ont visité la prison. La propreté et le bon ordre y règnent partout. La chambre du lavoir est trop petite et aurait besoin d'être agrandie. Le quartier des officiers a besoin d'extincteurs en cas d'incendie. 28 hommes et 5 femmes y sont internés.

L'hôpital du Dr Mackay,—sous les soins des religieuses du Perpétuel Secours,—ne laisse rien à désirer au point de la propreté et de l'hygiène. Il y 22 patients.

Les grands jurés ont visité l'Asile de Beauport. Ils ont été accompagnés par M. le Dr Vallée et madame la Supérieure, ainsi que par MM. les Drs Roy et Bélanger, qui ont été assez aimables de leur donner tous les renseignements au sujet des traitements des aliénés, qui sont au-delà de mille. Nous pouvons dire que le tout est en parfait ordre et de la plus grande propreté, surtout dans le département des femmes où les améliorations les plus modernes ont été installées, grâce à l'aqueduc et au drainage. La bâtisse des hommes est encore sous l'ancien système. Il est à espérer que les mêmes améliorations seront faites au plus tôt ainsi que des changements afin d'aérer certaines cellules. Les Dames Religieuses remplissent leurs fonctions admirablement. Il est de notre devoir de les féliciter ainsi que M. le Dr Vallée.

Les grands jurés désirent attirer l'attention des autorités à l'état honteux et dangereux des rues et des trottoirs de Québec, et surtout de la Grande-Allée, malgré qu'elle soit la rue principale de Québec. Ils désirent aussi attirer l'attention a la manière dont la police tolère que des gens courent à bride abattue par les principales rues de la ville sans faire le moindre effort pour les arrêter. La Côte Lamontagne est dangereuse.

Ils désirent remarquer qu'un trottoir est indispensable le long de la bâtisse de la compagnie du gaz, au Palais. Le chemin conduisant à la gare du chemin de fer de Ste-Anne est impassable pour un piéton.

Le tout respectueusement soumis.

J. H. BOTTERELL,
Foreman.

Québec, 16 avril 1894.

On procède ensuite à l'assermentation du jury.

Les messieurs dont les noms suivent sont assermentés : MM. Benjamin Pâquet, William McGill, Alfred Bédard, Louis Lachance, James Perry, Pierre Parent, Ch. Alain, J. B. Frenette, Geo. Gingras, Naz. Dubois, Olivier Lepire, Gaudiose Genest.

On a fort remarqué que la Couronne a recusé tous les jurés de Québec tandis que la défense était prête à les accepter.

A 1 heure, la séance est suspendue jusqu'à deux heures p. m.

QUARTIER ST-PIERRE

Nous annonçions samedi la résignation de M. l'échevin Foley.

Nous apprenons aujourd'hui avec plaisir que M. E. B. Garneau, de la maison Garneau, Fils & Cie, vice-président de la Chambre de Commerce, a accepté la candidature.

M. Garneau a d'abord éprouvé certaines hesitations. Il aurait préféré voir la candidature acceptée par quelqu'un des citoyens anglais en vue dans le quartier, et il a lui-même fait des instances en ce sens auprès de M. Richard Turner et de M. H. M. Price, pour donner ainsi à l'élément anglais l'occasion de compléter sa représentation au Conseil-de-Ville, que les dernières élections ont réduite.

Ces démarches ayant été inutiles, M. Garneau s'est mis à la disposition de ses amis.

Société Saint-Vincent de Paul

M. l'abbé Auguste Taschereau, dernièrement transféré au vicariat de l'église St-Jean-Baptiste, a remplacé M. l'abbé Garon, comme chapelain de la conférence St-Antoine de Padoue.

Dans le but d'attirer les membres aux réunions hebdomadaires, le nouveau chapelain commencera jeudi prochain, une série de conférences sur la Terre-Sainte.

Chaque membre pourra amener un ou deux amis.

Les réunions se tiennent dans l'une des sacristies de l'église St-Jean à 7 h. du soir.

Dans toutes les églises de cette ville, on a fort recommandé hier d'assister aux représentations qui seront données cette semaine à la salle Jacques-Cartier et dont partie de bénéfice servira à remplir la caisse de la société Saint-Vincent de Paul qui a subi de rudes assauts durant l'hiver qui vient de se terminer.

Cette semaine, les pères et mères de famille peuvent sans crainte conduire leurs enfants à la salle Jacques-Cartier.

Les pièces qui seront jouées sont de la plus haute moralité, ce qui ne les empêche pas d'être très intéressantes, émouvantes même.

SPORT

Echecs

Philadelphie, 16 avril.

La joute entre les deux champions Lasker et Steinitz pour le titre de champion du monde et une bourse de $2,000 s'est continuée samedi après-midi en cette ville, dans les salles du club d'échecs Franklin.

Lasker a gagné la partie en 49 mouvements. Il avait commencé par le Ruy Lopez.

Les jouteurs continueront la série demain, jeudi et samedi, jusqu'à ce que l'un des deux ait gagné trois parties consécutives.

Ils termineront à Montréal.

Lasker a maintenant cinq parties à son actif contre Steinitz deux, et deux parties annulées.

Football

Nos vaillants voltigeurs ont été vaincus par les artilleurs samedi au football par 2 contre 1.

Mais les volontaires ont fait une belle lutte. Ils ont remporté une partie en trois minutes et demie et en ont disputé une autre pendant près d'une demi-heure.

Parmi les nôtres, MM. Voizelle, Fiset, Métivier et Desjardins se sont surtout distingués.

Les galeries étaient bondées de spectateurs, en grande partie du beau sexe.

Encans de la semaine par Oct Lemieux & Cie

LUNDI le 16 avril à la résidence de Mme R. McGreevy, No 52 rue d'Artigny, magnifiques glaces, gazelier, tables de billards, meubles de salon, peintures, poêle à gaze, etc., etc. Vente à 10 heures.

MERCREDI le 18 avril à la résidence de M. Charles Shapera, No 49½ rue Richelieu, magnifiques ameublements de salon, de salle à dîner, chaises en cuir, etc., etc. Vente à 10 heures.

JEUDI le 19 avril à la résidence de Mlle Thompson, No 5 rue St-Stanislas. Grande quantité de bons meubles en acajou, tapis neuf, etc. Vente à 10 heures.

VENDREDI le 20 avril à la résidence de N. Levasseur, No 162 rue Fleurie, St-Roch. Quantité considérable d'excellents meubles. Vente à 1 h. 30 p. m.

Les effets de ces encans seront visibles le jour avant la vente, de 2 à 5 heures p. m. Les détails seront publiés deux jours avant la vente. 2 f

A travers la ville

Chez le Recorder, on instruit le procès d'un boucher dont le cheval est trop vigoureux.

Un bûcheron, qui a fait la noce pour célébrer son retour de chantier, a été acquitté sur sa promesse de quitter immédiatement la ville.

—Rien aux postes du feu.
—Rien aux postes de police.
—Rien chez le coroner.

Académie de musique

La "Boston Comedy Co" jouera ce soir, pour la première fois à Québec, un drame superbe, "Maud's Peril", suivi d'un acte de fou-rire, intitulé "Dumb Belle."

Accident

Un jeune Savard, employé chez M. Ross, de Lorette, marchand, est tombé hier d'un fenil et dans sa chute s'est littéralement séparé le nez en deux. Il a perdu beaucoup de sang.

Autre incendie à la campagne

Un cultivateur nous dit que la maison d'un nommé Qugh et son contenu ont été incendiés hier à Laval. Pas d'assurance.

Importante nouvelle

Je désire faire connaître à mes nombreuses pratiques et au public en général que j'ai décidé de continuer mes affaires et qu'en conséquence j'ai fait l'acquisition d'un grand et un magnifique assortiment de chaussures dans toutes les lignes : française, anglaise, américaine et canadienne. Toutes les chaussures manufacturées par moi ou importées seront vendues à des prix exceptionnellement bas et défiant toutes compétitions encore connues.

Vous pouvez vous en convaincre vous-mêmes en venant faire visite à mon magasin, chez Louis Bilodeau, marchand et manufacturier, 45-47 rue Sous le Fort, Basse-Ville.

16—1s

Sur les marchés

En dépit des mauvais chemins, il y avait de très beaux marchés samedi.

Le veau et le sucre d'érable surtout étaient en abondance.

Tout a été enlevé en un clin d'œil. A midi il ne restait plus rien.

Chacun tenait à avoir son quartier de veau. Tôt ce matin on achetait le quartier de 12 lb pour 50 cts, mais à 10 heures il se vendait 80 cts.

On choisissait le sucre pour 7½ cts.

Excellent marché à faire

Celui qui voudrait échanger un grand coffre-fort (*safe*) dont le compartiment intérieur devra mesurer au moins : largeur, 2 pieds ; profondeur, 20 pouces ; hauteur, 3½ pieds, contre deux *safes* plus petits, n'a qu'à s'adresser à ce bureau.

Aux ménagères

Voilà le printemps arrivé, c'est le temps des déménagements, de faire la toilette des maisons, d'ajouter un meuble ou de renouveler le mobilier.

Nous vous conseillons de lire l'annonce de MM. N.C. Lelièvre & frère publiée dans une autre colonne.

MM. Lelièvre ont en mains ce qu'il y a de mieux sur le marché.

$5 pour rien

MM. Fradette & Riverin offrent en pur don un tableau d'une valeur de $5 à toutes les personnes qui vont acheter à leur établissement.

Voir l'annonce.

La première bécassine

Pierre Portugais, le vieux chasseur québecquois bien connu, réclame pour la cinquantième fois peut-être l'honneur d'avoir levé vendredi à Lorette, la première bécassine de la saison.

Le père Portugais est maintenant âgé de 75 ans, mais il est encore alerte comme un jeune homme.

Une belle de nuit

Mary Stuart Robinson, une prostituée importée d'Ecosse il y a quelques années, a été arrêtée en quête de bonne aventure et a comparu devant le recorder : deux mois de prison.

A nos abonnés

Afin d'éviter toute interruption dans le service du journal, les abonnés qui ont l'intention de déménager devraient nous envoyer leur nouvelle adresse dès maintenant.

Parade militaire

Le 8e s'est rendu en corps hier, fanfare en tête, à l'église méthodiste.

Le lieutenant-colonel White commandait.

Le bataillon avait vraiment belle apparence

Nos volumes-primes

Les éditions de *Disparu*, *l'Assassin*, *l'Ombra* sont épuisées et ont été remplacées par *Mlle de la Seiglière*. de Jules Sandeau, *Le million du Père Raclot*, de Richebourg, deux romans qui ne le cèdent en rien en intérêt à ceux que nous avons jusqu'ici distribués.

On voudra bien aussi prendre note que l'édition de *Ma belle-mère* est épuisée.

Charpentiers et menuisiers

Abstenez-vous de venir à Montréal vu le manque d'ouvrage et la probabilité d'une grève.

L. N. THIVIERGE,
Bureau de la Fraternité Unie des charpentiers et menuisiers, 278 St-Laurent, Montréal.

Composition d'un piano de 1ère classe

Volume, pureté, éclat, splendeur et richesse de son combinés, puissante et brillante qualité chantante prolongée, touche élastique, solidité de construction, fini artistique, etc., etc. Les points d'excellence ci-haut mentionnés se trouvent dans les pianos Newcombe & Co, et Evans, Bros Co, dont la maison Bernard, Fils & Cie est la seule agence à Québec.—Voir l'annonce.

Petites notes

Nous apprenons avec plaisir que le fils de M. Elz Vincent, qui a été assez dangereusement malade, prend beaucoup de mieux.

—M. F. Wilhenson, électricien en chef de la Cie de lumière électrique Québec, depuis 6 ans, a donné sa démission pour accepter une position importante à Montréal.

—M. P. B. Mignault, C.R., de Montréal, a été nommé assistant-greffier en loi de la Chambre.

Le Dr R. I. Wicksteed, avocat, l'un des employés du bureau, prétend que la position lui appartenait. C'est un dignitaire des "Sons of England," ordre aussi fanatique que les orangistes. Il a écrit une longue lettre dans ce sens dans le *Free Press*. C'était samedi un sujet d'excitation. L'orateur a suspendu Wicksteed à cause de sa lettre.

Chose vraiment étonnante

Il est étonnant de voir l'empressement apporté par la population de Québec à profiter de la grande vente à bon marché qui se fait au No 183 rue St-Joseph. Nous avons voulu nous-même vérifier l'exactitude de ce qui nous a été dit de cette vente.

Nous nous sommes rendu sur les lieux et en peu de temps nous avons acquis la certitude des faits. Les intéressés nous ont dit qu'ayant encore beaucoup de marchandises en magasin et la date du déménagement approchant rapidement, que lundi, le 16 courant, une nouvelle réduction sera faite, et de plus qu'il sera ajouté pour $4,800.00 de marchandises, provenant d'un *job*, qui assortiront le stock et qui seront vendues aux mêmes bas prix. Donc en foule lundi au No 183 rue St-Joseph, vis-à-vis l'église St-Roch. 14—6 f.

Grande conférence

Jeudi soir, le 19 avril, l'hon. H. G. Joly de Lotbinière donnera, sous les auspices de l'Union des tailleurs de cuirs de Québec, une conférence à la salle Patoine exclusivement pour l'instruction des ouvriers. Les dames seront admises. Les membres de l'Union distribuent gratis les cartes d'admission.

DECÈS

PEPIN.—A St-Roch, le 15 du courant, est décédée à l'âge de 2 ans et 4 mois, Marie-Blanche-Georgiana, enfant de Jérémie Pepin, commis-épicier.

Elle sera inhumée demain, le 17 avril, à 4 heures. Départ de la maison No 466 rue du Roi, à 3 h. 45 pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

GIGUÈRE.—Le 15 de ce mois, à l'âge de 3 ans, Joseph-Henri, enfant de P. P. Giguère, plombier. Le convoi partira de la maison mortuaire, No. 54 rue Desfossés, mardi le 17 avril, à 3 h. 30 pour l'église St-Roch, et de là au cimetière St-Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister.

CLAVET.—Le 15 de ce mois, à l'âge de 3 ans et 4 mois, Joseph Alphonse Edouard Maximilien, enfant bien aimé de Eugène Clavet, ingénieur-mécanicien.

Le convoi funèbre laissera la maison mortuaire rue St-Gabriel No 40, à 3 h. 45 mardi pour l'église St-Jean et de là au cimetière Belmont.

LECLERC.—A St-Vallier, le 15 courant, à l'âge de 55 ans, Urbain T. Leclerc, écr, autrefois de la maison Leclerc et Letellier.

Son service aura lieu à St-Vallier mercredi le 18 courant, et le même jour après l'arrivée du train de l'Intercolonial (accommodation de la Rivière du Loup) un libera sera chanté à 2 h. p. m. à la Basilique. Il sera inhumé au cimetière Belmont.

DALLAIRE.—A St-Laurent, Ile d'Orléans, François-Xavier Dallaire, pilote, décédé ce matin à l'âge de 78 ans et 11 mois.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 7 h. 30 à St-Laurent.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COLLE DE POISSON LIQUIDE
DE
MUNN
(Munn's Liquid Fish Glue)

A reçu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1893

En compétition avec les meilleures colles liquides Américaines

Se vend en quantité de 1 oz, 2 oz, demiard, chopine, pinte, demi-gallon et gallon

Nous désirons attirer l'attention des manufacturiers sur ces colles de poisson que nous faisons pour les manufactures de chaussures, reliures, meubliers, etc., etc.

Stewart Munn & co
Terreneuve & Montréal

Ecrivez pour cotations à

A. P. LAURENT

Agent, 88 rue Saint-Pierre, Québec.
3 a.—1m.

PIANOS
A 1

Principaux points d'excellence des pianos distingués de

O. Newcombe & Co., et de Evans, Bros Co

VOLUME, PURETÉ, SOUPLESSE, ÉCLAT, SPLENDEUR et RICHESSE de SON combinés, PUISSANTE et BRILLANTE QUALITÉ CHANTANTE PROLONGÉE, SOLIDITÉ DE CONSTRUCTION et FINI ARTISTIQUE etc.

HARMONIUMS

Thomas Organ Co, Goderich Organ Co, Cornwall & Co, etc., etc., etc.
pour Eglises, Salles, Ecoles et Salons

Instruments de cuivre

Et à cordes pour fanfares et orchestres de
Thibouville-Lamy, Paris, France
—Et des—
Manufactures Américaines

Instruments de musique de toute espèce
Accords et réparations de Pianos, Orgues.
Satisfaction garantie

BERNARD FILS & CIE
Editeurs de musique
5 rue St-Jean, porte voisine de M. Cyr. Duquet, horloger.

CITE DE QUEBEC

Election d'un conseiller pour le quartier St-Vallier

HOTEL-DE-VILLE

Québec, 13 avril 1894

AVIS PUBLIC est par le présent donné que la votation pour l'élection d'un conseiller pour le quartier St-Vallier aura lieu **jeudi**, le **dix-neuvième** jour de **avril** courant (1894), dans les bureaux de votation ci-dessous désignés, c'est à savoir :

Poll No 1—Electeurs A.B.C—Elzéar Plante, 9 rue de Jumonville.
No 2—D.E.F.G.H.J.K—George Grégoire, 936 rue St-Vallier.
No 3—M.Mc.N.O.P.Q—Honoré Potvin, 19 rue St-Luc.
No 4—R.S.T. V. W.Y—Evangéliste Bélanger, 166 rue Massue.

Par ordre
H. J. J. B. CHOUINARD
Greffier de la Cité.

AVIS PUBLIC

Québec, 14 avril 1894

TOUTES les rues, ruelles et 15 pieds autour des marchés, places publiques et carrefours ou intersections de plus de deux rues, doivent être nettes de glace, neige, saletés, etc., avant le 24 du courant, conformément au règlement qui met ces rues, etc., à la charge des occupants, locataires, propriétaires, gérants, de novembre à mai de chaque année, sous peine d'amende devant le Recorder.

W. D. BAILLAIRGE
Insp. de la cité

Demandez le Minard et n'en prenez pas d'autre.

SOIREES
Dramatiques & Musicales
Au profit des conférences St-Vincent de Paul
Avec l'autorisation des autorités
A la Salle Jacques Cartier
Du 16 au 21 avril
Par une compagnie d'amateurs distingués

LE RELIQUAIRE
Drame en 4 actes par l'un des meilleurs acteurs français

L'EXPIATION
Drame en 4 actes par M. Lebardin, professeur de Belles-Lettres.

Admission : 10 et 25 cents

Academie de Musique

Engagement spécial pour six soirs et une matinée de la
Boston Comedy Company,
Appuyée de l'imminente artiste
EDWINA GREY

CE SOIR, 16 AVRIL
MAUD'S PERIL

Prix populaires : galeries, 25c ; sièges réservés, 35c.
Matinée samedi après-midi le 11—Admission 25c partout.
Changement de programme tous es soirs.
11 avril.

Theatre de Quebec

Salle Jacques-Cartier

PRIX DES PLACES

Fauteuil d'orchestre 12 pour $5.50	50
Parterre 12 pour $4.00	35
Balcon 12 pour $4.00	35
Galerie de côté	25
Amphithéâtre	15

DEBUT
La fille du Tambour-Major

Abonnements : Un fauteuil $16 au lieu de $20. Deux fauteuils $30 au lieu de $40

Tous ces billets sont transmissibles.
14 a—1s.

F. A. MERCIER
NOTAIRE
105, Côte Lamontagne

Argent à prêter sur hypothèque à la ville et à la campagne

A vendre ou à échanger : La maison à 3 étages, étant le No 395 de la rue St-Jean, avec lot adjoint sur la rue Jupiter

20 mars.—

EXPOSITION
—DE—
MODES

CHAPEAUX,
FLEURS,
PLUMES,
RUBANS ETC.
—AUX—
QUATRE-SAISONS
68 Rue de la Couronne

Constamment en mains des jobs mirobolants 14 a

MAISON ETABLIE EN 1872
GAGNON & TURGEON
TAILLEURS
CIVILS ET MILITAIRES
COIN DES RUES
DU PONT ET DES FOSSÉS
QUEBEC

Nouveaux Prix

Camphre Anglais	65c
Boules de Carbone	10c
Camphorine	40c
Bœuf, Fer et Vin	45c
Huile de foie de Morue de Wampole	68c

Parfumerie et articles de toilette, 25 100 d'escompte

—AUSSI—

Un assortiment complet de graines de jardins et de fleurs

P. F. RINFRET,
Pharmacien - Chimiste
En face du marché Montcalm
Téléphone 332

C. E. TASCHEREAU
NOTAIRE

Argent à prêter sur hypothèque ou autres garanties
Par grosses ou petites sommes

No 119 RUE ST-PIERRE, Basse-Ville
QUEBEC
Téléphone 497.
1 fév—6 m q & h

A VENDRE

Résidence de première classe près la barrière de Ste Foye, ci-devant occupée par le révérend L. Williams, par le consul général de Belgique, M. F. Van Bruyssels, aujourd'hui par M. G. Poston.

Les soussignés demandent des soumissions cachetés qui seront ouvertes le lundi, 23 avril courant, à midi, pour l'acquisition de cette belle propriété, maison en briques blanches, à deux étages, mansardes et rez-de-chaussée, quinze chambres en sus de la dépense et de la chambre à bains, etc., etc. Fournaise à eau chaude, appareils de gaz, aqueduc et drains communiquant avec ceux de la cité, écuries, remises, jardin, etc.

Peut être visitée tous les jours de semaine de 3 à 5 heures p. m. Les propriétés sur le chemin de Ste-Foye augmentent rapidement de valeur. Possession au 1er mai. Inutile de soumettre en deçà du chiffre de $5,000.

TESSIER, DÉRAGE & DELÉRY,
Notaires,
No 16 rue d'Aiguillon

Québec, 5 avril 1894. —9t